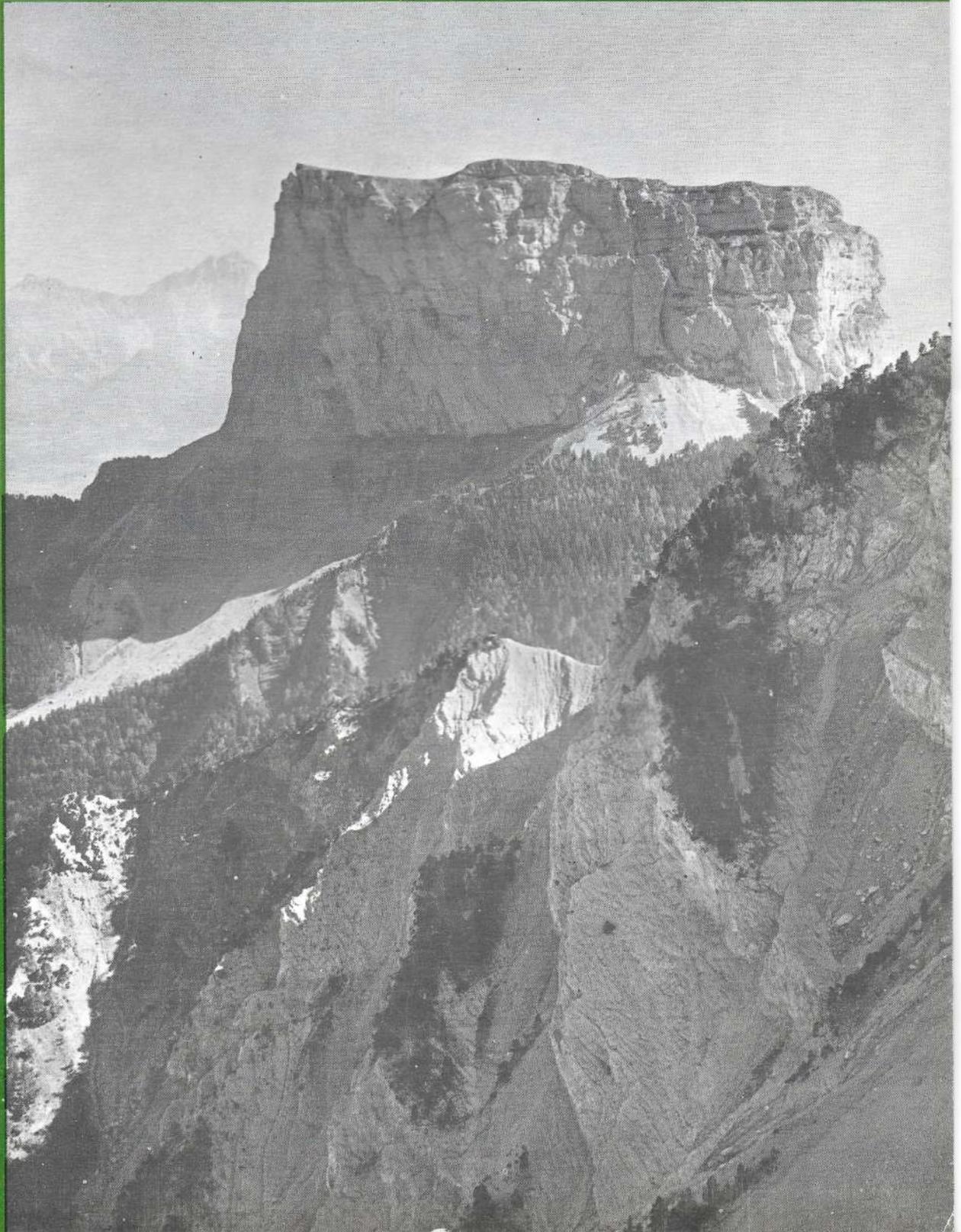


LE PIONNIER DU VERCORS

ORGANE DE
DES PIONNIERS
VOLONTAIRES



L'ASSOCIATION
ET COMBATTANTS
DU VERCORS



N° 1 - nouvelle série
DECEMBRE 1972

Photographie BOSLE

**ASSOCIATION NATIONALE DES PIONNIERS
ET COMBATTANTS VOLONTAIRES DU VERCORS**

Président Fondateur
M. Eugène CHAVANT dit CLEMENT

Président d'Honneur
M. le Préfet de l'Isère
Général de Corps d'Armée Alain LE RAY (C.R.)

Vice-Présidents d'Honneur
M. Paul BRISAC
M. Fernand BELLIER

PRESIDENT NATIONAL
M. Georges RAVINET

Extraits des Statuts :

ARTICLE PREMIER :

L'Association dite : « Association Nationale des Pionniers et Combattants Volontaires du VERCORS » fondée en 1944, a pour but de :

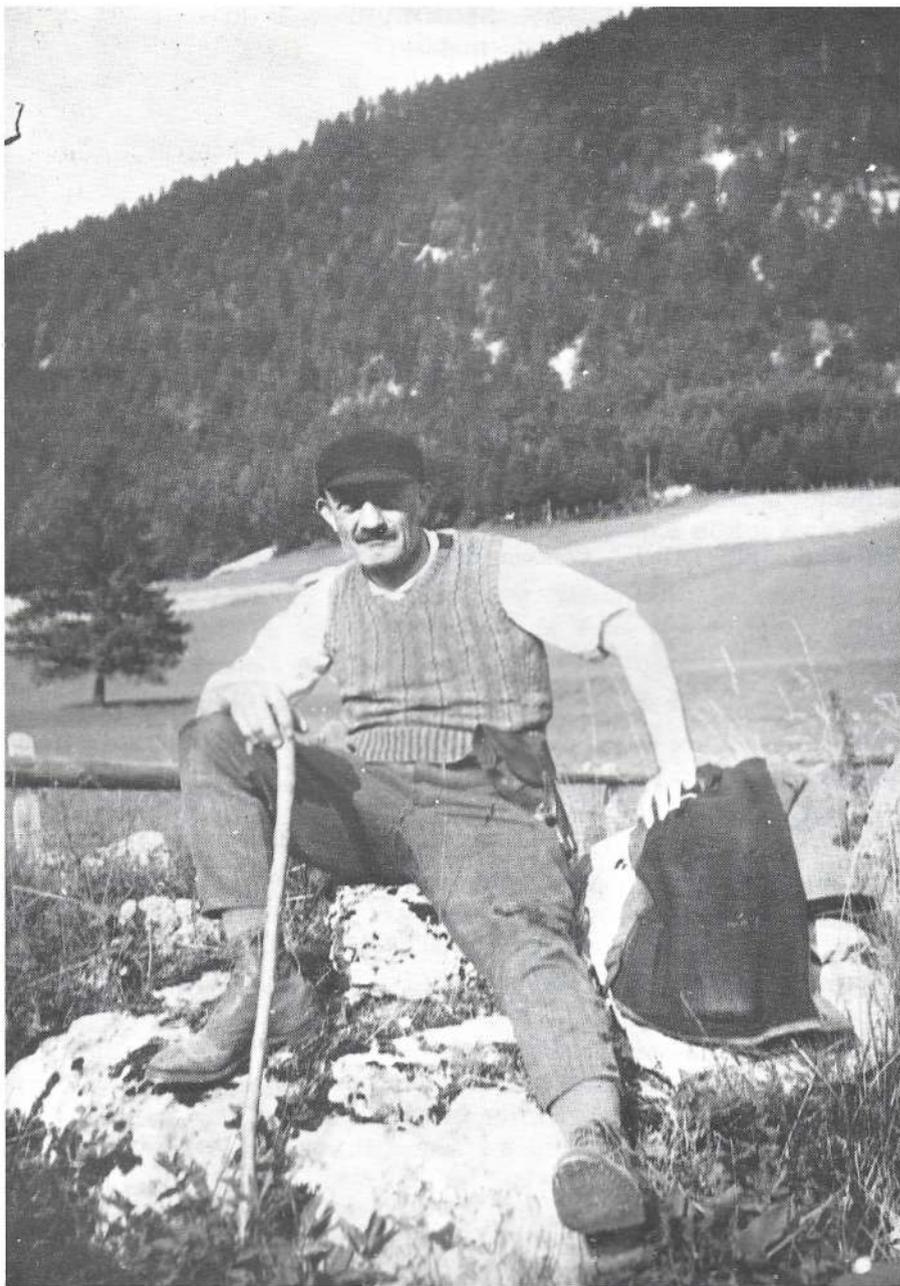
- Resserer les liens d'amitié de tous les patriotes ayant fait acte de résistance dans le VERCORS sans distinction de situation, d'opinion ou de croyance.
- Maintenir les sentiments patriotiques de tous les Français.
- Donner aux jeunes générations l'esprit de dévouement qui a animé notre belle résistance de 1940 à 1944.
- Perpétuer le souvenir de ses morts et glorifier leur sacrifice.
- Secourir et aider moralement et financièrement ses membres dans le besoin.

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE par Décret du 19 JUILLET 1952

(J. O. du 29-07-1952 page 7685)

SIEGE SOCIAL : PONT-en-ROYANS
SIEGE ADMINISTRATIF : GRENOBLE
26, rue Claude Genin — CCP LYON 2 127 15

Abonnement annuel : 10 F
Prix du numéro : 3 F



C'ETAIT NOTRE PATRON...

... C'EST TOUJOURS NOTRE PATRON

SOMMAIRE

- 1 Propos du Général de Corps d'Armée Alain LE RAY – Président d'honneur
- 2 Présentation du Bulletin par la Commission
- 3 Le Vercors est une grande Page d'Histoire du Général LE RAY
- 6 Justice doit être rendue aux Combattants du VERCORS et à leurs Chefs : Colonel P. TANANT .
- 7 Composition du Bureau National et des Sections
- 8 Activités du Bureau National et des Sections
- Réunion du 14-10-1972
- Réunion du 18-11-1972
- 11 Liste des Donateurs
- 12 Mise au point
- 13 La vie des Sections et leurs activités
- GRENOBLE – FONTAINE – Concours de pétanque du 01-10-1972
- LYON
- MENS
- PARIS
- VALENCE
- Cérémonie à LA ROCHETTE-sur-CREST
- 18 Visite du VERCORS par une délégation Marseillaise (Compte rendu de M. NEGRE)
- 19 Convocation et Pouvoir pour l'Assemblée Générale de 1973
- Abonnement de soutien au Bulletin
- 21 Dans nos filiales :
- EPERNAY – REIMS : 15 et 16-09-1972
- Cérémonie du 19 Octobre 1972 près de DAMERY
- Assemblée Générale de l'Amicale des FFI d'EPERNAY le 26-11-1972
- 25 Carnet Familial

PROPOS du GENERAL de C.A. Alain LE RAY
Président d'Honneur

Chers amis,

Sans fausse modestie notre Association, déjà solidement chevronnée, peut s'enorgueillir d'une rare et précieuse qualité. Elle est un bloc sans faille.

L'Amicale est seule à porter et à entretenir la tradition et le Souvenir du Vercors en tout ce qu'il représente. Elle est homogène vingt sept années après, tout comme le fut la grande équipe qui combattit sur le Plateau depuis la fondation jusqu'à la Libération.

Homogénéité, cela ne veut pas dire similitude de tout ce qui compose l'ensemble. Nous sommes au contraire venus de tous les horizons et de toutes les paroisses, « ceux qui croyaient au Ciel et ceux qui n'y croyaient pas », et d'autres encore. Mais tout cela s'est fusionné en une organisation unique faite pour la lutte, où aucun clivage d'aucune sorte autre que celle des fonctions n'existait.

Je n'en connais pas beaucoup d'autres exemples.

Aujourd'hui l'Amicale est à cette image ; et non seulement elle ne décline pas mais, conduite d'une main ferme, elle prend une vitalité nouvelle qui nous réjouit.

Alors, mes amis, c'est le moment de battre le rappel, afin que tous les Anciens du Vercors viennent rejoindre l'Amicale et lui donner encore plus de poids.

Ce poids, ce crédit sont nécessaires, afin de permettre aux Pionniers de bien remplir leur rôle vis à vis de tous ceux, petits et grands, compatriotes et étrangers, qui se tournent vers eux comme vers les seuls dépositaires d'un héritage historique et de la mémoire d'un millier de camarades disparus.

PRESENTATION DU BULLETIN

par la Commission

Ainsi, le revoilà...

Après une interruption de vingt-cinq ans, qui a bien failli être une disparition, LE PIONNIER DU VERCORS reparaît, dans sa forme initiale.

Il porte le numéro 1 – nouvelle série – et nous devons tous espérer qu'il aura longue vie.

Mais il ne suffit certes pas d'espérer. La Commission du Bulletin fera tous les efforts nécessaires, mais elle ne pourra pas accomplir la tâche toute seule. Chaque ancien maquisard du Vercors doit l'aider, dans la mesure de ses moyens et de ses possibilités.

L'aider, chacun peut le faire de plusieurs façons.

Cela peut consister déjà simplement à apporter une idée d'article, ou de rubrique, qui rendent le journal plus intéressant et attrayant.

Certains, parmi les membres de l'Association sont susceptibles d'écrire eux-mêmes ces articles : il faut qu'ils prennent la plume.

Diffuser le journal, c'est aussi l'aider. Chacun de nous connaît un ou plusieurs camarades qui ne font pas partie de l'Association. Quelles que soient leurs raisons, ils ne refuseront pas de lire ce journal. Et, peut-être, ensuite, s'ils y trouvent ce qu'ils attendent, viendront-ils nous rejoindre : cela fera des membres et des lecteurs supplémentaires. Envoyez-nous leurs adresses, nous le leur ferons parvenir.

Il y a aussi l'aide financière, qui peut se traduire par des dons personnels, mais aussi par des apports de publicité, ou bien des participations dans les quêtes à l'occasion d'événements survenant dans les familles de l'Association, tels que mariages, naissances, etc.

De quelque manière que ce soit, et chacun peut trouver la sienne, il faut absolument apporter son aide et son appui à ce journal.

Parce qu'il est très important qu'il paraisse, et surtout qu'il dure.

Ce qui est difficile, ce n'est pas de sortir le premier numéro, c'est de continuer, pour que, régulièrement, chaque membre de l'Association trouve dans sa boîte aux lettres LE PIONNIER DU VERCORS.

Il servira à l'information, bien sûr, à travers les compte rendus des réunions du Bureau Central, comme de ceux des Sections.

Il servira à la connaissance des activités et des projets de l'Association.

Mais il faut aussi qu'il soit encore autre chose : LE LIEN.

Beaucoup de camarades, éloignés ou isolés, n'ont pas la possibilité de se retrouver aux différentes occasions qui se présentent tout au long de l'année : réunions, congrès, cérémonies, concours de boules... où se rencontrent, le plus souvent, toujours les mêmes.

Et beaucoup d'entre nous ne nous connaissons même pas.

Le journal doit être là pour raccourcir les distances, réunir des camarades perdus de vue, et entraîner de nouvelles connaissances. Des demandes d'adresses, des avis de recherches peuvent être diffusés dans ses colonnes : plus le journal sera lu, plus les chances d'aboutissement de ces recherches seront multipliées.

Et puis, par dessus tout, notre Association – reconnue d'utilité politique – à un certain rôle à tenir.

Elle est respectée, considérée. Mais elle est aussi épiée, on guette la faille. Et puis, on la jalouse un peu, cela se sent autour de nous.

Et nous sommes astreints, ainsi, à une ligne de conduite qui ne peut être que toute droite, dans ce que nous appelons notre « Esprit Vercors », une communion de pensée créée dans la Résistance.

Nous avons encore à notre charge, le respect et la défense de notre Idéal, comme de la mémoire de tous ceux qui sont morts. Ce sont des obligations très lourdes, mais auxquelles nous ne devons ni nous soustraire, ni échapper, sous peine de disparaître, par inutilité.

Ce journal, là encore, doit-être le reflet de la vie de notre Association, une vie saine, active, sans compromission, sans haine, mais sans défaillance.

LE PIONNIER DU VERCORS, revenu tel qu'il était né, cristallisera, avec l'aide de tous ses lecteurs, le souvenir d'un temps exceptionnel, la camaraderie née de ce souvenir, et la volonté de perpétuer l'un et l'autre.

LA COMMISSION DU BULLETIN

Par lettre en date du 16-11-1972, le Général LE RAY a bien voulu nous autoriser de reproduire l'article ci-dessous qu'il a fait paraître dans le n° 28 de l'EPAULETTE du 9 Décembre 1972.

Cet article répond tout à fait au désir exprimé par un grand nombre de nos camarades.

LE VERCORS EST UNE GRANDE PAGE D'HISTOIRE

Aux yeux des Français qui s'intéressent à l'Histoire de la Dernière Guerre, le Vercors apparaît, comme un épisode tragique et glorieux, un grand symbole d'enthousiasme et de sacrifice.

L'Armée est fière de la part qu'y ont prise ses anciens. Le nom de Vercors a été donné à la promotion 1960-1962 de Saint-Cyr, ainsi qu'à un groupe aérien de transport.

Or, voici quelques mois, un livre est paru (1), dont l'objet avoué est de remettre en cause le bien fondé de ce combat, la manière dont il fut conduit, enfin la valeur des chefs qui en assumèrent la charge.

L'auteur, un authentique maquisard d'un camp de la zone nord, et, qui avait dix sept ans à l'époque où il s'engagea, se livre à un procès violent dont, en dehors de ses camarades proches et de trois ou quatre personnalités, nul ne réchappe.

Il en ressort une impression affreuse d'inutilité et de gâchis.

La parution d'un tel ouvrage, à l'antithèse de tout ce qui l'a précédé, n'aurait pas eu beaucoup d'écho si elle n'avait été accompagnée d'un concert de louanges convergentes émanant de quelques journaux entre lesquels il est pourtant difficile de trouver un dénominateur commun.

A la réflexion, on peut tout de même détecter deux ordres de motifs.

D'abord l'avidité du monde journalistique pour ce qui fait sensation. Le Vercors est un nom qui impressionne. Il s'est établi à son sujet ce que l'auteur appelle une vérité officielle. Démolir cette image exemplaire est une entreprise payante auprès d'un public friand de remises en cause et souvent plus à l'aise au milieu des décombres que dans le culte d'une tradition.

En second lieu, il est certain que pas mal de gens ont pris ombrage de la place attribuée au Vercors dans l'histoire de la Résistance intérieure.

La gravité des accusations portées, en particulier contre les chefs disparus, exigeait une réaction de défense et le rétablissement des faits.

Un argument classique sert souvent d'alibi à la paresse et à la lacheté. On entend dire qu'une riposte à la diffamation fait plus pour la publicité de celle-ci que pour sa réfutation. Ce n'est pas tout à fait faux ; et si nous avons pensé, malgré tout, devoir répondre c'est que le mal déjà fait risquait d'être trop grand pour en négliger les conséquences.

Aussi l'Association nationale des pionniers du Vercors a-t-elle commencé par faire paraître le communiqué que voici :

« L'Association des pionniers du Vercors, seule représentative pour ce secteur de la résistance dauphinoise, a eu connaissance d'un ouvrage paru sous le titre « Combattant du Vercors ».

« Se refusant à toute polémique au sujet d'une page d'histoire dont les grandes lignes sont désormais connues, et qui honore la Résistance, les membres de notre association déplorent qu'un auteur ait cherché par l'interprétation tendancieuse de faits discutables, à discréditer après vingt-sept ans des chefs et des camarades disparus.

« L'amicale rassemblée exprime son respect et son attachement à la mémoire de ceux qui furent les chefs civils et militaires du Vercors durant l'été de 1944 ».

Grenoble le 14 mai 1972

(1) « Combattant du Vercors », par Gilbert Joseph, Editions Fayard.

Par la suite des lettres ont été adressées à ceux qui s'étaient fait les supporters du livre et avaient déclaré « la polémique ouverte ».

Seul l'hebdomadaire « Carrefour » a tenu compte honnêtement de cette correspondance.

L'Epaulette, revue destinée à des soldats, leur dira ce qu'ils doivent penser lorsqu'on leur parle du Vercors.

*
* *

Membre des deux premiers comités de combat et chef militaire du Vercors en 1943, j'ai quitté mon commandement en février 1944 pour prendre la direction des Forces intérieures de l'Isère. Ayant continué la lutte en dehors du plateau, aux côtés de mes anciens camarades, mais non plus à leur tête, je crois pouvoir traiter de cette affaire avec quelque autorité.

Je précise que cette étude a été concertée avec deux personnalités qui ont participé aux événements du début à la fin à des postes de commandement et qui ont au surplus bénéficié de la part de l'auteur du livre de jugements favorables.

Il s'agit du docteur Eugène Samuel et de celui qui fut le capitaine Durieux. Le premier fut adjoint du chef civil du Vercors et le deuxième commandant militaire en second, puis commandant de la zone nord. Ils firent l'un et l'autre partie du second comité de combat.

*
* *

Il n'est pas possible de refaire ici la narration des événements depuis la naissance du Vercors, jusqu'à l'invasion de juillet 1944.

Pour ceux qui l'ignorent je dirai simplement que ce haut plateau fut choisi très tôt comme zone refuge pour les réfractaires au travail obligatoire, puis comme terre de recueil pour plusieurs « maquis », qu'il fut envisagé d'utiliser ce bastion naturel comme terrain éventuel pour des aéroportages légers et comme repaire de commandos destinés à intervenir à l'extérieur.

Le plan dit « Montagnards », soumis à Londres par le général Delestraint-Vidal, délégué militaire du général de Gaulle, fut approuvé dès 1943.

Par la suite, le Vercors devint une sorte de terre promise pour un grand nombre d'hommes avides de combattre et qu'attirait déjà le prestige mystérieux de ces montagnes et de leur nom.

De la montée massive des volontaires résulta au printemps 1944 une certaine congestion. D'autre part, utilisée par le commandement allié pour des parachutages spectaculaires, cette haute terre surplombant Grenoble, ainsi que les lignes de communication de l'occupant, apparut à celui-ci comme un péril à réduire coûte que coûte, ce à quoi il s'employa à partir de juin.

La résistance cohérente du Vercors fut brisée le 23 juillet.

A vingt-huit ans de distance l'auteur du livre dont nous parlons conteste en bloc et la conception de l'utilisation militaire du Vercors, et l'organisation du commandement et le style de celui-ci et la conduite des combats. Il accuse d'impéritie ceux qui dirigèrent la bataille, les civils et surtout les militaires.

A ce réquisitoire nous opposons ce qui suit :

1) Il est toujours possible, quand il s'agit d'Histoire et que le temps a passé, de retourner les faits, les intentions, de travestir les personnages et, soulignant les ombres et les erreurs humaines de rapetisser ce qui passait pour grand, rendre suspect ce que l'on croyait inattaquable. Le contraire se voit aussi. Mais la mentalité de notre génération fait au dénigrement un meilleur accueil qu'à la réhabilitation.

A cet égard les adversaires de la Résistance ont beau jeu ; car il est peu d'événements de notre histoire où l'héroïsme et l'horreur se soient si étroitement côtoyés.

Mais s'il est naturel qu'un Barbie en profite pour brouiller les cartes, il est navrant qu'un des nôtres s'acharne à dégrader le souvenir du Vercors en ne retenant pour les grossir et les déformer que les aspects les plus mesquins et les plus regrettables, et en présentant sous une forme caricaturale ce que d'aucuns ont appelé à tort la Mission du Vercors.

C'est le contrepied de ce qui s'était passé jusqu'à présent, encore que « Vercors citadelle de Liberté » de Paul Dreyfus (Arthaud) soit un ouvrage objectif, nuancé, qui ne masque ni la complexité des faits et des attitudes, ni la gravité des problèmes posés pour l'utilisation militaire du puissant potentiel réuni sur le plateau.

2) Les faiblesses constatées dans l'organisation, l'équipement, l'instruction, l'encadrement des volontaires et que le combat, hélas n'a fait que confirmer, furent celles de tous les maquis de France. Commandant l'Isère pendant l'été 1944 je les ai touchées du doigt au même titre dans mes formations. Tout cela était très neuf, non aguerri. La multiplicité des tâches et des obstacles ralentissait les liaisons, les progrès de l'organisation et l'instruction de façon désespérante. La discipline ne disposait que de deux leviers, l'appel à l'acceptation spontanée ou la menace de mort.

Malgré ces freins et ces tares les compagnies du Vercors se sont bien battues. Les pertes subies sont restées dans la proportion moyenne consentie pour des forces régulières dans des combats comparables. Une grande partie des morts furent ceux que les allemands massacrèrent en marge de la bataille.

3) L'accusateur dira qu'en réalité c'est aux chefs qu'il s'en prend, à ceux qui ont conçu et dirigé la bataille. A peine adolescent à l'époque il n'a muri ses arguments qu'avec les années, amalgamant ses souvenirs avec ses lectures ultérieures et orientant le tout selon ses tendances et le vent d'aujourd'hui.

Le plan « Montagnards », nous savons mieux que personne ce qu'il fut. Il n'était à l'origine qu'une suggestion faite à Londres. Il s'agissait d'un cadre de missions possibles parmi lesquelles une hypothèse était particulièrement étudiée.

Cette hypothèse correspondait à un acte stratégique limité dans le temps et dans l'espace. A la demande, les autres formes d'emploi des forces pouvaient être développées comme nous fûmes amenés à le faire, dans l'Isère et en d'autres lieux.

D'ailleurs le commandement du plateau ne s'est jamais senti lié par ce plan.

Pour faire avec autorité le procès du Vercors, il faudrait pouvoir mettre en doute, pièces en mains, le caractère impératif des directives et des ordres reçus d'Alger.

L'auteur du livre n'est pas en mesure de la faire et d'ailleurs il s'en soucie peu. Il s'obstine à

faire retomber la responsabilité sur le seul commandement local.

4) On a critiqué à juste titre le principe de la création d'un « gros maquis » en Vercors. Mais ceux qui jugent de l'extérieur et après coup ont la partie facile. Ni les « fondateurs » de l'organisation, ni leurs successeurs n'avaient souhaité rassembler des effectifs. Bien au contraire, pour des raisons tactiques et au moins autant logistiques, un volume de 1 000 volontaires apparaissait comme l'extrême plafond.

Mais ce qu'ignorent les censeurs c'est l'attraction magique qu'a exercé le mythe Vercors sur toute une jeunesse. L'afflux est devenu incontrôlable.

C'est en vain, par exemple, que j'ai cherché à retenir en Isère une partie de ce flot dont j'aurais eu bon usage.

5) On peut, bien entendu, critiquer la conduite du combat. Moins on est responsable plus cela paraît facile.

Ayant moi-même dirigé en Dauphiné l'action des groupes de guérilla qui ont agi à l'inverse de ceux du Vercors, ayant ensuite commandé longuement en Indochine et en Algérie, je cherche à porter ici un jugement pondéré.

L'offensive légère à base d'attaques ponctuelles, d'embuscades et d'esquive est par excellence le propre de la guérilla mais ce combat exige des forces entraînées aguerries et surtout très bien encadrées jusqu'au plus petit échelon. Dans la négative c'est l'échec et l'hécatombe. Le Vercors, surchargé malgré lui d'effectifs, a choisi le combat d'unités constituées. Mais il est faux que ce combat fut linéaire et statique. Pour des unités à pied il s'est au contraire déroulé avec une certaine souplesse, et je le répète, la proportion des pertes le démontre.

6) Quant à l'efficacité, observons d'abord que les deux phases d'investissement et de pénétration du plateau se sont étendues du 13 juin au 23 juillet, alors que l'hypothèse primitive ne prévoyait que quatre ou cinq jours d'action retardatrice.

La dispersion des forces restantes en fin de pénétration ennemie ne signifia pas leur disparition. Certains groupes conservèrent leur agressivité et les Allemands continuèrent à considérer la forêt comme zone dangereuse.

Il est faux et malfaisant de prétendre que le sacrifice du Vercors fut inutile. Ou alors qu'on ose englober dans cette condamnation tous les combats malheureux de notre histoire.

Le Vercors a représenté pendant des mois pour l'occupant une menace lourde et indécelable. Quand il s'est enfin résolu à l'éliminer il dut faire appel à des forces nombreuses et de qualité. L'entrée en jeu simultanée de plusieurs Vercors eût épuisé ses réserves ce qui est grave lorsqu'il faut faire face à des assauts comme ceux qui étaient en cours sur d'autres fronts.

En second lieu l'inquiétude constante qu'avait fait peser sur l'ennemi cette haute terre surplombante, et qui en émanait encore, même après la pénétration, la crainte qu'inspiraient les autres grands massifs, Chartreuse, Belledonne, Oisans où les unités allemandes n'osaient plus s'aventurer, avaient miné leur moral. Tout le courrier intercepté nous l'a appris.

La multiplication des attaques conjuguées avec le débarquement Sud fit tomber le fruit mûr. Et c'est en six jours qu'une petite avant-garde alliée couvrit le trajet de Provence à Grenoble, enfonçant sans peine à sa stupéfaction les bouchons qu'elle rencontrait.

Voilà quelle fut la moisson de ce qui avait été semé par la Résistance des Alpes au cœur de laquelle le Vercors remplit le rôle qu'on lui avait assigné.

7) Sur tout cela il est parfaitement licite d'avoir son opinion. Personne ne peut être incriminé de penser que les forces du Vercors au-

raient pu être employées d'une autre manière, tout comme celles des Glières et du Mont Mouchet. On peut même, à la limite, soutenir que l'engagement militaire de la Résistance aurait gagné à se limiter aux réseaux de renseignement et d'action. C'est une thèse que nous connaissons bien et qui ne résiste pas devant les réalités humaines vécues. Mais elle relève de la libre discussion dans laquelle d'ailleurs plus on a d'expérience plus on se montre circonspect.

La seule attitude condamnable est celle qui, au mépris des sources, tranche avec brutalité, sans tenir compte des données interdépendantes et contradictoires à la fois de la guerre à l'extérieur et de l'occupation.

8) Aux griefs visant l'essentiel l'auteur mélange un fourmillement de reproches et d'insinuations de caractère personnel qui relèvent du règlement de compte. Ils nous révèlent les sentiments profonds qui ont inspiré l'auteur de ce livre. Tourner entre autres choses en dérision la discipline rétablie ou le retour à l'uniforme, c'est oublier que le souci de faire entrer le Vercors dans le combat régulier fut aussi vif chez les chefs civils que chez les militaires.

9) C'est là sans doute que le livre contredit le plus gravement la vérité. Certes il y eut des maladresses, des oppositions, des bavures, des défaillances, de puérides chevauchées ; mais il reste qu'à partir de 1944 civils et militaires ne formèrent plus qu'un seul bloc.

Clément (1), de son vivant, n'a jamais admis d'être dissocié d'Hervieux (1) pour tout ce qui fut décidé d'important avant et pendant la bataille.

Yves Farge, Emile Bollaert et les chefs des missions alliées en avaient été exaltés.

Monté moi-même à Saint-Martin le 14 juillet 1944, la veille de l'attaque en force, avec le chef des M.U.R. et celui du Front national, je fus saisi à la fois d'appréhension et d'admiration devant cette foule ardente. La suite ne m'a pas amené à renier cette admiration.

C'est le souvenir d'une telle fraternité, d'une

concordance aussi éclatante, qui, malgré les lendemains amers, les ruines et les souffrances, avait interdit jusqu'ici une certaine forme de polémique.

10) Les attaques qui visent à ternir la mémoire de François Huet et s'en prennent à la personne du général Descour-Bayard, ainsi qu'à l'honneur de plusieurs autres de nos meilleurs camarades, morts eux aussi, disqualifient un ouvrage, qui sous une forme objectivement critique, aurait pu apporter une utile contribution à l'histoire de cette période.

Hervieux, homme de discipline, de courage et de rectitude, a dû, nous le savons se faire violence pour ne pas s'écarter d'une voie dont il n'approuvait pas tous les aspects. Il n'a jamais failli à sa tâche, et, de son vivant, comme après sa mort, il est resté un chef et un ami profondément respecté.

Quant à Bayard, chef opérationnel de R. I., son sens exemplaire des responsabilités son audace presque téméraire firent l'admiration de tous ceux qu'il a commandés, même s'ils ne se sont pas rencontrés avec lui sur toutes choses.

Entièrement voué à son rôle écrasant, il fut frappé au cœur par la mort de son fils Jacques dans le même combat.

Avoir attendu 27 ans et la mort de ceux qu'on accuse pour ouvrir les vannes à la critique insultante, rechercher à tout ce qui fut fait des motivations absurdes, dans les décisions des chefs, des arrières-pensées médiocres ou pire encore est une indignité qui nous a tous atteints et révoltés.

Il faut que ceux qui ont entendu parler de cet ouvrage le sachent et le disent.

le VERCORS est une grande page de notre Histoire que rien ne saurait ternir.

15 septembre 1972
Alain LE RAY

(1) Clément, de son vrai nom Eugène Chavant, Chef civil du Vercors, Hervieux, François Huet, chef militaire du Vercors, par la suite général de corps d'armée

LE CHANT DES PIONNIERS

L'Association des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors tient ce disque 45 tours à la disposition de ses membres.

Nous rappelons que la seconde face comporte le « Chant des Partisans »

**ACHETEZ-LE
et FAITES-LE ACHETER**

Dans le même esprit notre camarade le Colonel Pierre TANANT a fait paraître un article dans le n° 1271 du « Peuple Libre » l'hebdomadaire de la Drôme, en date du 11 novembre 1972, intitulé : « Justice doit être rendue aux Combattants du Vercors et à leurs Chefs ».

Un auteur qui a attendu 28 ans pour publier sa propre aventure de « combattant du Vercors » aurait fait preuve d'un peu de modestie en mettant au pluriel le premier mot du titre de son ouvrage. Car, s'il a été combattant du Vercors — ce que nul ne conteste —, il n'a pas été le seul.

Passé encore pour le titre ; il peut se comprendre en tant que témoignage personnel apporté à l'Histoire, avec la sérénité que donne habituellement un long recul dans le temps. Donner une opinion contraire à ce qui a été écrit jusqu'à présent par d'autres combattants du Vercors aurait pu s'admettre si cette opinion avait été appuyée par des vérités incontestables. Mais ce n'est pas le cas et l'on a vite fait de découvrir chez l'auteur l'intention de faire éclater un scandale.

Pour cela, il n'a pas craint de traîner dans la boue un certain nombre de personnages morts ou vivants — qu'il cite nominativement — dont la réputation de courage et d'honneur n'a jamais été mise en doute.

Le Vercors, quoi que l'on puisse en penser, ne méritait pas cela ! Comme toute grande aventure, celle du Vercors comporte quelques ombres, et ceux qui l'ont vécu ont été les premiers à regretter certaines erreurs qu'il est facile de constater après le déroulement de l'action. Ils ne se sont d'ailleurs jamais pris pour des héros, laissant ce titre à ceux de leur camarades qui sont morts dans les combats ou dans les repréailles qui ont suivi.

Ce que l'auteur oublie, c'est de situer les faits, dont il ignore bien souvent l'exactitude, dans le contexte d'une époque. Ce qu'il n'oublie pas, c'est, quand il parle des personnes, d'assouvir une haine longtemps refoulée. Les jugements qu'il porte sur les individus sont, bien souvent, des interprétations tendancieuses, lorsqu'elles ne sont pas tout simplement calomnieuses.

Quand, par exemple, il trace le portrait du commandant Huet, il ose prétendre que le chef militaire du Vercors n'était pas humain, alors que tous ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher, pensent exactement le contraire. Le chef d'escadron François Huet, devenu plus tard le général Huet, a fait preuve, pendant toute sa carrière d'une générosité exceptionnelle, faisant toujours passer les autres avant lui même, sachant en toutes occasions se pencher sur le sort des plus humbles de ses subordonnés et trouver le mot qu'il fallait pour toucher leur cœur. Son regard direct, la bienveillance de son sourire redonnaient confiance dans les moments de doute ou de découragement. L'une de ses citations contient cette phrase : « Mérite de servir d'exemple aux meilleurs » (1).

Les anciens du Vercors ont unanimement flétri les calomnies prononcées à l'égard de leurs chefs civils ou militaires et parfois d'eux-mêmes. Ils entendent que le Vercors demeure ce qu'il a

toujours été, le symbole du plus pur patriotisme. Et le Vercors englobe aussi bien ceux de l'intérieur du plateau que ceux qui, sur ses limites de la Drôme, se battaient dans le même esprit.

Ces hommes se moquaient pas mal des « plans » et ils avaient raison. Animés par un même idéal, unis dans le combat qu'ils acceptaient de livrer jusqu'au sacrifice suprême, ils n'avaient qu'un désir : chasser l'envahisseur, rendre à leur pays meurtri sa liberté.

Si leurs chefs, qui eux, connaissaient les détails d'une mission à laquelle ils mettaient tout leur honneur à ne pas faillir, même si parfois, ils la jugeaient « impossible », apportaient à cette guerre sauvage un peu de panache, pourquoi leur en faire le reproche ? Ne serions-nous plus du pays de Cyrano, du pays du casoar dont « la gloire descendue un jour du ciel à Saint-Cyr » avait teinté les plumes blanches d'un peu de sang ? Pourquoi n'aurions-nous pas permis à nos partisans, parmi lesquels figuraient des Alsaciens-Lorrains qui nous avaient rejoints pour ne pas revêtir l'uniforme feldgrau, de porter pour se battre la tenue bleu sombre des Chasseurs Alpins ? Pourquoi aurions-nous refusé de leur distribuer les battle-dress parachutés, hélas ! en trop petit nombre par nos alliés ? Et si nous avions voulu former une fanfare — ce à quoi nous n'avons jamais pensé — quel mal aurions-nous fait si, au lieu d'un combat désespéré nous avions connu la victoire sur nos sommets ?

Les propos de ce « combattant du Vercors » sont ceux d'un aigri. S'ils nous ont un moment blessés, ils ne nous touchent même plus et la bombe a fait long feu. Ils ne changent rien au fait que tout dans nos actes était dicté par un profond amour de la Patrie et un total désintéressement.

Les deux cimetières nationaux de Saint-Nizier et de Vassieux, les nombreux monuments qui jalonnent le massif du Vercors restent les témoignages émouvants de notre combat, un combat qui, en définitive, a tout de même sa place sur les chemins de la libération de la France.

Quand les passant — très nombreux à la belle saison — s'arrêtent et se recueillent dans ces lieux du Souvenir, quand ils découvrent sur les croix ou sur les stèles, les noms de nos camarades ou ceux de modestes paysans victimes innocentes d'un même drame, ils unissent dans un hommage unique, que personne au monde n'a le droit de contester, tous les Combattants du Vercors.

(1) Le Général Huet est décédé le 16 mai 1968.

Colonel Pierre TANANT

COMPOSITION DU BUREAU NATIONAL ET DES SECTIONS

I - Bureau National

Président : M. Georges RAVINET, 54, rue Diderot, 38 GRENOBLE.

Vice-Présidents : M. Georges JOUNEAU, 1, avenue Paul-Doumer, 75 PARIS (16e) - Colonel René BOUSQUET, 41, avenue de Saxe, 69 LYON (6e) - M. Aimé BOURGUIGNON, 39 rue des Frères Montgolfier, 26000 VALENCE - M. Anthelme CROIBIER-MUSCAT, 5, square La Bruyère, 38 GRENOBLE.

Secrétaire général : M. Pierre VOLPIN, 2 bis, avenue de Valmy, 38 GRENOBLE.

Secrétaire Adjoint : M. Roger RIPERT, 55 grande-rue, 38 LA TRONCHE

Trésorier : M. Gustave LAMBERT, 24, rue de Stalingrad, 38 GRENOBLE.

Trésorier adjoint : M. Abel BENMATI, 6, rue Lieutenant-Colonel Trocard, 38 GRENOBLE

Commission de Contrôle : M. Joseph LA PICIRELLA, Pavillon 1 x, les Roches, 69 ECULLY - M. Albert DARIER, 32, rue Lavoisier, 38 GRENOBLE - M. Ariel ALLATINI, 33 rue Claude-Terrasse, 75 PARIS (16e).

Porte-Drapeau : M. REPELIN

II - SECTIONS

Autrans-Meaudre

Président : M. Maurice REPELIN 38 ANTRANS

Vice-Président : M.

Secrétaire :

Trésorier :

Délégué :

La Chapelle en Vercors

EN ATTENTE

Grenoble-Fontaine

Président : M.

Vice-Président : M. Honoré CLOITRE

Secrétaire :

Trésorier :

Délégué :

Lyon

Président : Colonel René BOUSQUET, 41, avenue de Saxe, 69 LYON (6e)

Vice-Président :

Secrétaire :

Trésorier :

Délégué :

Mens

Président : M. GALVIN, FOREYRE par MENS

Vice-Président :

Secrétaire :

Trésorier :

Délégué : M. Edouard ARNAUD, 43, avenue Beaugard, CORENC-MONTFLEURY, 38700 LA TRONCHE

Monestier de Clermont

Président : M. BEYLIER 38 SINARD

Vice-Président :

Secrétaire :

Trésorier :

Délégué :

Paris

Président : M. Georges JOUNEAU, 1 avenue Paul-Doumer, 75 PARIS (16e)

Vice-Président :

Secrétaire : M. ALLATINI, 33, rue Claude-Terrasse, 75 PARIS (16e)

Trésorier : M. SOMMER

Délégué :

Pont-en-Royans

Président : M. Louis BRUN, café 38 PONT-EN-ROYANS

Vice-Président :

Secrétaire : M. Sylvain BEC, 38 PONT-EN-ROYANS

Trésorier :

Délégué :

Romans

Président : M. Henri FICHET

Vice-Président :

Secrétaire : M. Roger MILLOU

Trésorier :

Délégué :

Saint-Jean-en-Royans

EN ATTENTE

Saint-Nazaire-en-Royans

EN ATTENTE

Saint-Nizier

EN ATTENTE

Valence

Président : M. Marcel MANOURY, 89, avenue Grand-Charrau, 26 VALENCE

Vice-Président : M. Roger CHAMBRIER - M. Marcel COULET

Secrétaire : M. Paul MARMOUD

Secrétaire adjoint : M. Marcel BLANCHARD

Trésorier : M. Jean BLANCHARD

Délégué : M. Paul MARMOUD, Gendarmerie nationale, 26000 VALENCE

Vassieux

EN ATTENTE

Villard-de-Lans

Président : M. Antoine GERVASONI

Vice-Président : M. Léonard MESTRALLET

Secrétaire : M. Marius GIRARD

Trésorier : M. Emile HUILLIER

Délégué : M. Louis SEBASTIANI, La Couterie, 38250 VILLARD-DE-LANS.

Isolés

Président : Général DESCOUR 26 MONTBRI-
SONS-SUR-LEZE

Vice-Président :

Secrétaire :

Trésorier :

Délégué :

N.B. : Nous avons laissé en blanc les renseignements nominatifs ou adresses qui ne nous sont pas parvenues à temps pour ce bulletin. Ces renseignements paraîtront dans le prochain bulletin.

ACTIVITES DU BUREAU NATIONAL
REUNION DU 14 OCTOBRE 1972

Le Président souhaite la bienvenue et remercie les personnes présentes.

PRESENTS

Georges RAVINET : Grenoble (B.C.)
Gustave LAMBERT : Grenoble (B.C.)
Anthelme CROIBIER-MUSCAT : Grenoble
André GALVIN : Mens (C.A.)
Jean MATARESSA : Grenoble
Henri FICHET : Romans
VACHER : Autrans
Vincent MARTIN : Meaudre
Fernand DREVETON : St-Jean-en-Royans
LA PICIRELLA : Lyon
MOYNE : Lyon (excusé malade)
Abel BENMATI : Grenoble
Pierre VOLPIN : Grenoble (B.C.)
Clément NEGRE : Grenoble
Albert DARIER : Mens (B.C.)
Honoré CLOITRE : Grenoble
Marcel MANOURY : Valence (C.A.)
Jules BOUNEAU : Romans
SEBASTIANI : Villard-de-Lans
Roger MILOU : Romans
Joseph JUGE : St-Jean-en-Royans
Henri BOUSQUET : Lyon
GERVANOSI Tony : Villard-de-Lans
Louis BRUN : Pont-en-Royans (ex)

Sont excusés :

- Général LE RAY qui a adressé une lettre d'excuses et de regret. Il pense que les questions à l'ordre du jour ne présentent pas de sujet épineux. La question de l'érection du monument a fait l'unanimité : aux Sections de l'Isère, la Drôme et de Lyon de s'en occuper. Besoin de créer une commission permanente chargée des publications. But : Sauvegarder l'unité et protéger l'honneur de nos camarades disparus.
- BOURGUIGNON a envoyé une lettre d'excuses.
- Section de PARIS prétend qu'elle a été informée trop tardivement de la date de l'Assemblée. Demande de ne pas prendre de décisions importantes avant l'avis de la section. Adresser la liste des camarades ayant droit au diplôme.
- RIPERT a envoyé une lettre d'excuse. Prévient de sa démission du Bureau National.

ORDRE DU JOUR :

**ACTIVITES DE L'ASSOCIATION
DU 3 JUIN AU 4 NOVEMBRE
présentées par P. VOLPIN**

06/06

Réunion de la section de ROMANS.

10:11/06

Cérémonies officielles Vercors

18/06

Fête de l'Hirondelle

14/07

Présentation du Bureau Central à la prise d'armes

21/07 19 h

Cérémonie de l'Ecureuil
Présence de NEGRE - CROIBIER - RAVINET - VOLPIN

23/07

Cérémonie de VASSIEUX plus de faste que d'habitude
Dépôt de gerbes à BEAUVOIR - LA CHAPELLE - LA LUIRE
Accord unanime pour continuer ces cérémonies une fois par an
RAVINET félicite la Section de VALENCE pour l'entretien du monument de BEAUVOIR.
Le Maire de BEAUVOIR a promis à VOLPIN de faire le nécessaire pour la signalisation du chemin et l'entretien du monument par un cantonnier de la Commune.
Chaque Section est chargée de la mise en état du monument ou plaque présent sur son « territoire »

14/08

Cérémonie au Monument des Fusillés organisée par Villard-de-Lans
2 clairons avaient été prêtés par le 6e BCA

22/08

Libération de GRENOBLE
Présence de GLUCK, MATARES et VOLPIN

26/08

Libération de ROMANS
Présence de RAVINET ET FICHET
Invitation à ANSE (région de LYON) pour inauguration de rue et place.
Présence de RAVIENT ET VOLPIN.
Dîner avec la famille des Résistants à l'honneur frères FOURNET.

15.16/09

Voyages à REIMS
Invitation à l'occasion du changement de commandement de la 62e Escadre VERCORS.
Explications complètes du déroulement de l'organisation des inscriptions par VOLPIN.
Lecture des différentes lettres échangées entre EPERNAY et GRENOBLE.
Nombre de places : 30 - Inscrits : 41
Problème de choix débattu : en toute impartialité.
Contestation de la part de LAPICIRELLA...

Le voyage

14/09 : Accueil des aviateurs à l'aéroport de GRENOBLE. Logement et dîner à l'hôtel de l'Europe
Présence de CLOITRE - RAVINET et VOLPIN au repas du soir.

le 15/09 : Départ dans un Nord 2501 très confortable

A l'arrivée prise en charge par l'Escadron.
Cérémonie du passage de commandement. Apéritif.
Déguster Mess des Officiers,
Visite de caves - de la cathédrale de REIMS et Musée

Cérémonie Cave Coopérative CUMIERE
Repas à PORT à BINSON
Logement chez particuliers.

le 16/09 : Caves MERCIER (18 km)
Cérémonie en mémoire des FFI d'EPERNAY
Repas de midi à DIZI (style vendangeurs)

Voyage de retour excellent.

Cadeau à l'Officier quittant l'Escadron : tableau plus plaquette (Commandant DEFOS)
Prix de ce cadeau : 96 F - Reproduction de Michel-Ange.
Décision de faire ce geste chaque année

Sur plan individuel : Conseil de remercier la famille qui a accueilli. (Lettre ou cadeau...)
Problème posé quant aux personnes choisies : débat ouvert par LAPICIRELLA.

La priorité est donnée :

- 0 - Bureau Central,
- 1 - Pionniers n'ayant jamais participé à ce voyage
- 2 - Pionniers ayant participé au voyage 1 fois
- 3 - Pionniers ayant participé l'année précédente
- 4 - Epouses
- 5 - Enfants

Il faut constituer une règle (Cdt BOUSQUET) - Centraliser une date pour l'année prochaine (environ du 15.09.1973) Par section, choisir les personnes n'ayant jamais participé au voyage.
Prévoir le voyage au jour de l'Assemblée Générale.

Avis divers :

MANOURY : Chaque Président de Section désignera à tour de rôle ceux qui n'y sont jamais allés.
Priorité aux Pionniers et non aux épouses.

VOLPIN : Maximum de personnes

LAMBERT : Minimum par section

BENMATI : Ne pas différencier femmes légitimes et compagnes.

BOUSQUET : Sujet précédent à débattre au règlement intérieur de l'Association.

**SITUATION FINANCIERE
PREVISIONNELLE**

présentée par LAMBERT

RECETTES

Cotisations Sections	545
Cotisations Diverses	366
Subvention Conseil Général Mémorial (neutralisé)	10 000
Subvention Conseil Général Fonct. Association	1 000
Remboursement frais honneur	900
Encaissement repas VOLPIN	330
Entretien Cimetière	384
Repas Mess	170
Reliquat Rest. (Belote)	50
Téléphone St-Julien	82,56
Vente disques	160
Remboursement Patrimoine (Assurance)	170,90

TOTAL 14 158,00

Reste à recevoir

Tronc St-NIZIER	1 300
Tronc VASSIEUX	4 500 à 5 000
Subvention	500
Grotte LUIRE	1 400
Dotation Caisse Epargne	200
Disques Villard-de-Lans	500

Environ 13 000,00

DEPENSES

Cérémonie annuelle VASSIEUX	1 520,00
Cérémonie particulière	271,80
Solidarité	300
Fonctionnement Secrétariat	2 520,03
P.T.T. - Impôts	1 670,14
Rapport EPERNAY	1 849,00
ARTHAUD	945
Résistance Unie	50
Maquette CHAVANT (MERLIN GERIN)	1 882
Repas Bureau Central	700
Repas Mess 14/09	1 350
Divers	60
Frais CCP	16+65

SOLDE CREDITEUR : 39 922 F	CCP	13 849
	Banque	35 636
	Caisse	436

Chèques en cours encaissement	2 186
Chèques à recevoir	9 000

Dépense Aménagement Bureau : 6 000 F environ (meubles)

Pour bureau Central Solde : 31 000 F

Un cahier de comptes tenu par VOLPIN sur un fond de roulement alimenté par vente de disques et porte clés (Reste 79 76 liquide)

Les 10 et 11 juin :

Recettes Buffet : 1 020 F	Dépense	276 F
Repas MEAUDRE : 1 447 F	EPERNAY	748 F
	- Prix repas Aviateurs	

Demande par LAMBERT de faire parvenir au Bureau Central la Situation Financière de chaque Section pour le 10.01.1973.

VIE DES SECTIONS

LYON

Situation chancelante
Inscription comme membre fondateur du monument du souvenir à Jean MOULIN à CALLUIRE
Quelques isolés inscrits
Section représentée à toutes les cérémonies

St-JEAN-EN-ROYANS

Question sur le droit à la carte de combattant : la blessure doit être homologuée.

MEAUDRE

Léon MARTIN demande que l'on s'occupe de MEAUDRE. Le Président assistera à une réunion après convocation. Il propose que la Section soit prise par G. BUISSON qui groupera des membres.
Besoin de faire un geste de reconnaissance pour les femmes résistantes.

AUTRANS

Rien à signaler

ROMANS

Compte rendu des activités :
3 réunions générales,
10 cérémonies officielles,
5 décès,

6 réunions Mairie
Existence d'une permanence
2 concours de boules et voyage à REIMS
Section qui se réorganise.

VALENCE

Section active. Une réunion tous les mois.
Initiative pour les monuments (entretien de LA ROCHETTE par exemple)
Pas trop de difficultés.

GRENOBLE-FONTAINE

Représentée par le Vice-Président CLOITRE
Beaucoup oublie les réunions annuelles
Finances : pas riche - NEGRE a des difficultés pour la rentrée des cotisations : 45 payées sur 200 inscrits
Kermesse médiocre (1.10) Peu de Pionniers.
Bénéficie de 125 18 F + 50 00 de VILLARD-de-LANS.
Difficulté : manque de bonne volonté de la part des Pionniers

MENS

Pas de problème particulier

VILLARD-DE-LANS

Tout va bien.
pense à organiser un concours de coinche.

APRES-MIDI

LE MONUMENT

Le Colonel BOUSQUET a la parole comme Président de cette Commission. Il explique ses différentes rencontres et les résultats de celles-ci.

La Municipalité de LA CHAPELLE accorde la cession gratuite du terrain (7 hectares environ).

Il est nécessaire de définir les limites du terrain et rencontrer le Service des Forêts (M. CHARBONNEAU).

Rencontre avec Mme CHARLES HENRI - Secrétaire du monument de COLOMBEY - qui a expliqué comment s'y prendre en donnant l'exemple de la construction de celui de GAULLE. Ne pas attendre l'aide du Gouvernement.

Seul moyen d'apport financier : les souscriptions.

VOLPIN attire l'attention sur le versement par la Préfecture de 10 000 F - 2 autres versements doivent arriver vers le 25.12

Rappel par VOLPIN des décisions prises, des personnes composant le Comité du Monument à la dernière réunion du 3.06.

Etude de la possibilité d'ouvrir un compte C.C.P. réservé au fond du monument. Peut-être un Livret de Caisse d'Epargne : question à étudier. (DARIER)

Un point important : Lancer la souscription au bon moment.

CONSTITUTION DOSSIER MODIFICATIONS STATUTAIRES

Les statuts doivent être adressés au Ministre de l'Intérieur en 10 exemplaires.

les statuts sont modifiés par BENMATI.

ETUDE REDACTION REGLEMENT INTERIEUR DE L'ASSOCIATION

Ce règlement doit être joint aux statuts.

Chaque Président de section doit faire une proposition.

Le Colonel BOUSQUET donne les points principaux de ce règlement :

- Cotisations
- Organisation intérieure : ..
 - Bureau Central,
 - Sections : comptabilité, organisation, activité
 - Cérémonies
 - Voyages
 - Comité d'honneur et de discipline

Besoin de faire vite : Présenter ce projet le 18 novembre à la prochaine réunion.

INSIGNES FUNERAIRES Remplaceront la gerbe offerte aux disparus.

Différents modèles et devis sont présentés par VOLPIN :

Seul « Le Chamois » est choisi à l'unanimité.

La décision quant au financement sera prise lors de la prochaine réunion ; chaque section, après inventaire du nombre de plaques nécessaires, verse une certaine somme pour l'acquisition de ces insignes.

ANNUAIRE

Cet annuaire reviendra entre 8 000 et 13 000 F pour 1 000 exemplaires. Besoin d'y inclure de la publicité.

Un fichier sera à constituer : coût 1 000 F.

Une maquette sera réalisée pour présenter chez les industriels.

Un ou plusieurs questionnaires sera envoyé à tous.

PAPIER A LETTRES et ENVELOPPES

Changement de format.

Coût du papier le 1000 : 139,00 F
Enveloppes 146,00 F

BULLETIN

Un premier bulletin adressé en 300 exemplaires,

Un second en 120 exemplaires.

C'est une lourde charge qui réclame l'aide de tous.

Edition nouvelle par imprimeur : clichés fournis par nos soins

Prix avec expédition : 1 700 F le 1 000.

Le bulletin du mois d'Août est revenu à :

Frappe 60 heures : 726 F

28 stencils - 8 400 feuilles de papier à 15 F la rame de 500

Timbrage à 0,65 : 130 F

plus heures de travail bénévole passées à tirer et préparer les expéditions.

Prix total : 1 472 70 F pour 300 bulletins.

A envisager la possibilité d'une publicité dans le nouveau bulletin.

Porter la cotisation de 10 F à 15 F

le Gérant du bulletin serait le Secrétaire Général assisté de BENMATI - DARIER - CROIBIER.

Chaque section doit participer à la réalisation de ce bulletin.

Prochaine parution : début décembre.

PROCHAINES ACTIVITES

Le 19/10

Voyage à REIMS

Pas de possibilité de mettre à disposition un avion

Plusieurs moyens se présentent :

- Voiture personnelle,

- Train : AR 300 F

- Car de 45 places 3 500 F voyage de 3 jours

- Avion au départ de CHAMBERY 4 800 F dans 1 jour.

Prix de revient pour chacun : 320 F environ

Solution choisie : voiture individuelle.

Venue de MMM. RAVINET et VOLPIN

Horaire prévu :

Départ mercredi entre 17 h et 18 h - 19 h LYON

- 20 h MACON - 21 h BEAUNE - 22 h

DIJON - dîner et logement

Départ jeudi de DIJON à 7 h - LANGRES 8 h -
St-DIZIER 9 h 30 - CHALON 10 h 30 -
REIMS 11 h 30.

Voyage de 571 km

Inauguration d'une stèle - Dépôt de gerbe par l'Association et présence du drapeau.

Le 18/11

Réunion du Bureau Central

Mise en forme des statuts par BENMATI

Etude spéciale du règlement intérieur.

Prochaine Réunion 2e quinzaine de Janvier 1973.

Le renouvellement du Bureau Central et du Conseil d'Administration

Le Bureau Central sera démissionnaire au Congrès après présentation des rapports.

Il est renouvelable par tiers.

Le Président est membre de droit du Conseil d'Administration.

DIVERS

Question de VILLARD-de-LANS

Doit-on accepter les survivants des combats de VAS-SIEUX ? Ils méritent le titre - ils sont considérés comme Pionniers.

Ceux restés à VILLARD-de-LANS et qui ont servi la Résistance ? On peut leur délivrer le diplôme.

Question de LYON

Le Musée de l'Armée aux INVALIDES à PARIS propose de mettre une salle à la disposition des Résistants du VERCORS.

Ce qui peut être mis :

- Reproduction plateau Vercors avec implantation des camps,

- Mannequin Mitraillette et grenade

- Morceaux de planeur,

- 1 des 2 branquards à conserver dans un caisson.

Le Trentième Anniversaire en 1974

Les demandes de cérémonies seront faites dès Janvier 1973.

Clément CHAVANT

Les amis de Clément CHAVANT informent qu'ils déposeront une gerbe sur la tombe de ce dernier le 31 octobre à 16 h.

Cimetière de St-NIZIER

L'entrepreneur n'a pas terminé les travaux : ni gravier, ni plaques ont été mis.

le 1er novembre : le cimetière doit être propre.

Son entretien est à la charge de l'Association : versement de 4 F par tombe (annuellement 720 F) : nécessité de prendre quelqu'un pour cet entretien.

LA SEANCE EST LEVEE

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18.11.1972

PRESENTS :

RAVINET - VOLPIN - CROIBIER MUSCAT -
DARIER - GALVIN - SEBASTIANI (Villard-de-Lans) -
GIRARD (Villard-de-Lans) - BOUSQUET (Lyon) -
MANOURY - GELAS (Romans) - GUILLET (St-Jean-
en-Royans) - JUGE (St-Jean-en-Royans) - DREVETON
(St-Jean-en-Royans) - BENMATI (Grenoble) - NEGRE
- RIPERT - CLOITRE -

ABSENTS :

GERARD (St-Nizier) - BRUN (Pont-en-Royans) -
BEYLIER (Monestier-Excusé) - BOURGUIGNON (excusé)
- VINCENT MARTIN (Meaudre) - ALLATINI (Paris) -
JOUNEAU (Paris) - LAMBERT Trésorier - LA PICI-
RELLA (Lyon-Excusé) - BELLIER Fernand (Pont-en-
Royans) - Général LE RAY (Excusé) - BRISAC (Excusé)

La séance est ouverte à 14 heures.

Le Président avec ses souhaits de bienvenue donne le but de cette réunion exceptionnelle très rapprochée de la précédente. Mis dans l'obligation par les services préfectoraux de présenter les statuts conformes ainsi que le règlement intérieur de notre Association, nous devons le faire dans des délais très courts afin que nous puissions accomplir les actes civils nécessaires au bon fonctionnement de l'Association dans la Légalité.

Le Secrétaire Général nous donne un bref aperçu de la réunion du Conseil du 14.10.1972 qui est approuvé par l'ensemble des membres présents, traite quelques questions diverses à savoir :

- Le prochain bulletin à paraître
- La création de l'insigne funéraire
- L'annuaire, etc...

Il remet à chaque participant un exemplaire des nouveaux statuts et un exemplaire de chaque règlement : un est rédigé par BOUSQUET (Lyon) l'autre par VOLPIN (Grenoble)

Commence immédiatement l'étude pour la nouvelle rédaction des statuts.

A l'unanimité le Conseil d'Administration demande les changements suivants :

Article 5 - paragraphe C : Désignation du Conseil d'Administration

Au lieu de lire « Un délégué désigné par chaque section comptant au moins 10 membres cotisants ». Il est décidé le paragraphe suivant : « Un délégué désigné par chaque section »

Dans le même article - Constitution du Bureau et pour arriver au nombre de 9 membres, il est ajouté 1 commissaire aux comptes donc la composition définitive du Bureau sera :

1 Président National - 3 Vice-Présidents - 1 Secrétaire Général - 1 secrétaire Adjoint - 1 Trésorier National - 1 Trésorier Adjoint - 1 Commissaire aux Comptes.

Le reste des articles sans changement.

Immédiatement après le Conseil s'attaque à la rédaction du règlement intérieur. La méthode de travail est la suivante : les deux projets BOUSQUET-VOLPIN sont étudiés article par article, les membres du Conseil apportant toute modification nécessaire. Après discussion il est établi la rédaction des articles qui devient définitive.

Le règlement vit le jour après une âpre discussion de quatre bonnes heures que certains se complaisent à dire « bretonnes ».

Il comportera 21 articles et a été rédigé dans un véritable esprit de compréhension de camaraderie, de solidarité et de justice.

Il ne sera peut-être pas parfait mais assurera un bon fonctionnement de l'Association quoiqu'il puisse arriver et ceci en toutes circonstances.

Ce règlement sera diffusé dans un prochain bulletin et des articles pouvant être ajoutés ou modifiés lors du prochain congrès de PONT-EN-ROYANS en 1973.

Il est plus de 19 heures lorsque la séance est levée. Une journée bien remplie avec du bon travail.

LISTE DES DONATEURS

Dans cette rubrique, nous porterons à la connaissance de tous les membres de l'Association les dons reçus :

Agence Andreolety : 100 F

EMPLOIS : OFFRES ET DEMANDES

Ceux d'entre nous qui connaissent des postes vacants, et ceux qui cherchent du travail, doivent s'adresser à leur Président ou Secrétaire de section qui en feront part au Bureau Central qui diffusera les offres et les demandes.

Cherchez autour de vous : c'est un geste de SOLIDARITE !

MISE AU POINT

Les différents textes des nouveaux statuts et règlement intérieur ont permis à notre Camarade DARIER de nous poser des questions pertinentes.

En voici quelques unes avec la réponse du Bureau National, elles intéresseront sûrement tous les camarades.

QUESTION : Quand et par qui seront tirés au sort les trois membres du Conseil d'Administration à renouveler au Congrès 1973 ? Etant rééligibles doivent-ils faire acte de candidature et avant quelle date ?

REPONSE : Les trois membres à renouveler au Congrès 1973 seront tirés au sort par le Président lors de la dernière réunion du Conseil d'Administration un mois au moins avant le Congrès.
Ces sortants doivent faire acte de candidature, par écrit 15 jours avant le Congrès.

QUESTION : L'insigne funéraire est-il bien destiné à être déposé sur la tombe de tout membre ?

c'est-à-dire : actif, participant, bienfaiteur, d'honneur ?

REPONSE, : L'insigne funéraire est destiné à être déposé sur la tombe de tout combattant du VERCORS :
— de droit pour les membres actifs,
— sur demande de la famille pour ceux qui ne font pas partie de l'Association et à titre onéreux.

QUESTION : Dans le règlement intérieur, il est dit que l'annuaire comprendra la liste de tous les membres de l'Association. Est-ce bien de cela qu'il s'agit ? ou bien la liste de tous ceux qui ont fait acte de résistance sur le plateau, membres ou non de l'Association ?

REPONSE : L'annuaire comprendra la liste de tous ceux qui ont fait acte de Résistance sur le plateau, avant ou après le 1er mai 1944, qu'ils fassent partie ou non de l'Association, vivants ou décédés.

INFORMATIONS GENERALES

ACTIVITES FUTURES

Le Bureau National se réunira le samedi 27 janvier 1973 au Siège à 10 heures.

Le Conseil d'Administration se réunira soit le samedi 24 février 1973, soit le 3 mars 1973 (la date exacte sera précisée ultérieurement) pour la préparation du Congrès de PONT-EN-ROYANS qui aura lieu fin Mars ou début Avril 1973.

RAPPEL AUX SECTIONS

- Chaque Section doit faire une Assemblée Générale dans le 1er mois de l'année pour le renouvellement de son bureau.
- La situation financière de chaque section doit être remise au Trésorier du Bureau Central le 10 janvier 1973, dernier délai.

CROISIERE EN MEDITERRANEE

Nous pouvons participer à une Croisière en Méditerranée les 21-22 et 23 mai 1973 sur le Paquebot «MERMOZ ».

Départ le 21 mai à 18 heures de CANNES.

Retour le 23 mai en début de matinée.

2 nuits à bord avec 2 repas de gala
escale à l'Ile d'Elbe le mardi 22 mai de 8 h à 15 h

Classe unique — Tarifs spéciaux par groupes.

Réduction très importante par cabines à 4 personnes.

Prix moyen : 350 F par personne

Se faire inscrire au Siège avant le 10 janvier 1973 dernier délai.

LA VIE DES SECTIONS

GRENOBLE – FONTAINE SASSENAGE

Dans sa réunion du vendredi 1er décembre 1972, la Section a décidé de faire son Assemblée Générale le samedi 6 janvier 1973 au Siège 26, rue Claude-Genin, à 16 heures.

A cette Assemblée dont l'ordre du jour est important, aura lieu l'élection du nouveau Bureau.

Un certain nombre de camarades ont bien voulu prendre des responsabilités et se sont déjà fait inscrire. Ce sont :

MM. BELLOT Pierre – CHALVIN Roger – CLOITRE Honoré – COCAT Henri – NEGRE Clement – REPELIN Léon.

Dépôt des candidatures avant le 4 janvier 1973.

Le vote aura lieu à bulletin secret. Ceux qui ne pourraient pas participer au vote devront établir un pouvoir à donner à un camarade.

Déroulement :

- de 16 h à 18 h : Assemblée Générale et Vote – Installation du Nouveau Bureau
- 18 h : Tirage des Rois en présence du Préfet de l'Isère, Président d'honneur.
- 19 h 30 : Auberge Espagnole (repas en commun tirés des sacs)
- 21 h : Concours de belote – Lot à tous les participants.

LE 1er OCTOBRE 1972

LES PIONNIERS DU VERCORS SE SONT REGROUPES A FONTAINE POUR UNE AGREABLE JOURNEE

L'annuel concours de pétanque de l'Association des pionniers du Vercors organisé par la section de Villard-de-Lans et son président M. Gervanosi a eu lieu hier dans le parc de la cité paroissiale de Fontaine, mis aimablement à la disposition des organisateurs par M. l'abbé Vincent.

La société Vercors-pétanque et son président M. Varlotto ont prêté leur concours à l'organisation de cette manifestation qui a réuni 32 triplettes.

Au début de la finale, le but a été lancé par M. Ravinet, président national des pionniers du Vercors.

LES RESULTATS

Quart de finale. – Delucat (Olympique pétanque) gagne Bon (Poisat) 13-4 ; Grand (A.P.G.) gagne Bar (Grenoble) 13-3 ; Butterie (A.P.G.) gagne Antelme (Grenoble) 13-3 ; Même (Grenoble) gagne Mayot (Grenoble) 13-1.

Demi-finales. – Delucat gagne Grand 13-4 ; Butteri gagne Même 13-6.

Finale. – Butteri gagne Delucat 13-9.

Un nombreux public devait également visiter les stands d'une kermesse organisée par la section de Grenoble-Fontaine Sassenage.

Si le concours de pétanque connut un grand succès populaire, les stands firent la joie des visiteurs qui emportèrent de nombreux lots.

Un copieux buffet, garni des produits du plateau, beurre, fromages, miel, jambon a satisfait les plus difficiles.

Ce fut une journée fort agréable, passée dans une ambiance amicale et fraternelle et favorisée par un temps magnifique.

On notait la présence du président national M. Georges Ravinet, du secrétaire général, M. Volpin, des représentants des sections de Romans, Valence, Saint-Jean-en-Royans, Lyon, Paris, Pont-en-Royans, Meaudre, Autrans, etc.

Nous recommandons à nos membres trois livres sur le VERCORS :

- VERCORS – CITADELLE DE LIBERTE, par Paul DREYFUS
- VERCORS – HAUT-LIEU DE FRANCE, par Pierre TANANT
- TEMOIGNAGES SUR LE VERCORS, par Joseph LA PICIRELLA

et le livre à paraître prochainement :

- TU PRENDRAS LES ARMES (VERCORS-TRIEVES), par Albert DARIER

Le 13 octobre a eu lieu la Réunion annuelle de la « Maison du Combattant de Lyon ». La section des Pionniers était représentée par :

Le Colonel BOUSQUET, RABATEL, GROSSET Pierre, GROSSET André, BEAUCHAMP, ROUSSEAU Henri, ROUSSEAU André, MERCIER L.

Le rapport moral a été fait par le colonel Alizon. Le rapport financier par M. Rabatel.

Il a été question d'un monument élevé à la Gloire de « Jean Moulin » qui serait financé par la ville de Caluire.

La section de Lyon s'est réunie le 14 novembre 1972, à 19 h au Cercle des Officiers, caserne de la Vitriolerie.

Etaient présents :

Colonel BOUSQUET, M. DUSSERT, GROSSET Roger, GROSSET André, MOINE, MERCIER, ROUSSEAU Henri, RABATEL.

Le Président a fait un exposé sur son voyage du 19 octobre 1972 à Epernay. Il a représenté la section à l'inauguration d'une stèle à la mémoire de l'Equipage du Nord 2501 de l'escadrille Vercors disparue l'année dernière. A l'issue de cette réunion, l'Assemblée Générale annuelle de la section de Lyon a été fixée au 15 décembre 1972 au Cercle des Officiers soit 19 h pour les personnes désirant assister au repas ou à 20 h 30.

La section des Pionniers de Lyon s'est réunie le Vendredi 8 septembre 1972 à 20 h 30 au Cercle des Officiers, caserne de la Vitriolerie.

Etaient présents :

Le Président, Colonel BOUSQUET - MM. RANGHEARD, MOINE, ROUSSEAU A, ROUSSEAU H. CROZAT, GROSSET P, SATORIS, BEAUCHAMP, MERCIER, RENN, THOMAS.

Se sont excusés :

MM. GROSSET A, MOUVE, LUCIE, RABATEL, LA PICIRELLA.

ORDRE DU JOUR

Voyage à REIMS. A l'unanimité ont été désignés : MM. LA PICIRELLA et Madame, ROUSSEAU A. et Madame, ROUSSEAU H. et Madame

Le Colonel BOUSQUET se rendra à REIMS en voiture.

Concours de Boules du 20 mai 1973

L'Assemblée a désigné une commission de 4 membres pour l'organisation du Concours dont : MM. MOINE, Président - ROUSSEAU A. - ROUSSEAU H. - SATORIS.

Nous sommes heureux de vous faire parvenir l'inscription comme membre actif, d'un nouveau pionnier : M. LASSALLE dit « Le Bolivien » Radio au P.C. Vercors à la Bruitière commune de St-Agnan en Vercors, qui était sous les ordres du Capitaine dit « Bob », capitaine BENNES.

Nous avons encaissé les cotisations 1972 de MM. BIDON Etienne - THOMAS Roger - LASSALLE Pierre (nouveau).

Les membres de la Section de MENS se sont réunis le dimanche 12 novembre 1972, salle de la Mairie à MENS.

La séance est ouverte à 9 h 45. Quelques camarades sont absents, ayant probablement eu des difficultés pour se déplacer ou autres empêchements.

Avant d'attaquer l'ordre du jour, le secrétaire Albert DARIER revient sur l'affaire qui avait motivé principalement la dernière réunion du Dimanche 28 mai. Il donne lecture de la réponse reçue le 7 juin à la lettre expédiée ce jour-là. Cette réponse confirme bien le point de vue des membres de la Section.

Le secrétaire donne ensuite un résumé qui est commenté de la dernière réunion du Bureau Central et du Conseil d'Administration qui a eu lieu à Grenoble le samedi 14 octobre. Il précise ensuite que la prochaine réunion du Bureau Central aura lieu samedi prochain 18 novembre à Grenoble.

L'ordre du jour appelle ensuite les activités de la Section depuis le mois de mai.

Le samedi 10 juin, le Président André GALVIN, ainsi qu'Edouard ARNAUD et Albert DARIER ont accompagné chacun un car de l'Amicale des Déportés de Neuengamme dans leur circuit du vercors. Malheureusement, le mauvais temps a gâché ce voyage.

Le lendemain, dimanche 11 juin, le Président André GALVIN et Albert DARIER étaient présents aux cérémonies de SAINT-NIZIER qui se sont déroulées également sous un temps exécrable.

Le 13 juin, le Président André GALVIN, Roger MOLLARD, et Jean BERNIER avaient été sollicités par les professeurs d'un groupe d'écoliers de Monestier de Clermont pour les accompagner au PAS DE L'AIGUILLE. Aux explications fournies par nos camarades, ces jeunes gens ont été particulièrement attentifs, et ils manifestèrent une émotion certaine.

Le 18 juin, à la fête des Chasseurs de Monestier de Clermont, le Président André GALVIN et Albert DARIER représentaient la Section, alors que d'autres camarades de Mens, tel François ORLER, y assistaient au titre d'anciens Chasseurs. Le fanion avait apporté, mais des circonstances n'ont pas permis qu'il soit présent, comme il aurait été souhaitable, à la cérémonie du COL DU FAU.

A la cérémonie du PAS DE L'AIGUILLE, le 16 juillet, étaient présents André GALVIN, François ORLER, Jean BARNIER, Albert DARIER et Roger MOLLARD ainsi que le fanion de la section, naturellement.

A Vassieux, le 23 juillet Albert DARIER portait le fanion de la Section.

Les 15 et 16 Septembre ont eu lieu les cérémonies annuelles de Reims et d'Epernay Le Président André GALVIN et Albert DARIER s'y étaient rendus, l'un par avion, l'autre par la route.

Enfin le 11 novembre, la Section était représentée à la commémoration de l'Armistice de 1918 avec son fanion, par le Président André GALVIN, Jean BARNIER, François ORLER, et Roger MOLLARD, qui ont assisté ensuite au Repas des Anciens Combattants.

Après le rappel de ces nombreuses activités, il est procédé à l'élection du nouveau bureau pour 1973 :

André GALVIN conserve à l'unanimité son siège de Président de la Section de MENS, et Albert DARIER celui de Secrétaire.

En ce qui concerne les Finances de la Section, elles ne peuvent être très brillantes, en raison de ses faibles ressources. La caisse est toujours en déficit, à la suite de l'achat du fanion et des gerbes de La Croix-Haute. Cette situation sera exposée au Bureau Central.

Au cours de cette réunion, il a été décidé que le dimanche le plus proche du 3 juillet chaque année, une délégation se rendrait au Pont de la Reine, devant la plaque de Monsieur FORAY.

Le jour du 11 novembre, une délégation se rendra également sur les tombes des camarades de la Section inhumés au cimetière.

La séance est levée à 11 h.

PARIS

ASSEMBLEE GENERALE DU 13 AVRIL 1972

La séance est ouverte à 18 h 45 sous la présidence de M. JOUNEAU.

Etaient présents à la réunion : Mme ULLMANN — MM. JOUNEAU, Président — ALCAUD — ALLATINI — ALVO — BLANCHARD — CHAZALON — FRANCO — LIPSCHITZ — MOURGUES — ROSE Louis — SOMMER — TORCHIN

Notre camarade, le Général LE RAY, a honoré cette soirée de sa présence.

S'étaient excusés, nos camarades : M. et Mme BENIELLI de l'U.N.C.V.R. — Le Professeur BERNARD — M. BRENIER Pierre — M. FISCHER — M. GROISMAN — M. SAMUEL, Vice-Président — M. SILBERMANN.

1 — ACTIVITES de la SECTION de PARIS du BUREAU CENTRAL à ROMANS et à GRENOBLE

Notre camarade GROISMAN, ayant représenté notre Section Parisienne, à la réunion du Conseil d'Administration du 23 octobre 1971 à ROMANS et étant absent à notre présente assemblée de ce jour, aucun compte rendu ne peut être donné. Il est de même concernant la réunion du BUREAU CENTRAL qui s'est tenue à GRENOBLE le 12 février dernier, aucun membre de notre section parisienne n'ayant malheureusement pu s'y rendre pour la représenter.

2 — REPRESENTATION DU BUREAU de PARIS AUPRES du BUREAU CENTRAL

La Section de Paris doit faire tout son possible pour être convenablement représentée aux réunions du BUREAU CENTRAL de l'AMICALE et aux Congrès ; c'est important pour elle, si elle veut conserver un certain crédit au sein de l'ensemble de l'Amicale. En effet, elle donnerait à Grenoble, l'impression de relâcher son activité. Il faudrait toutefois constater que notre Section a des difficultés toutes particulières et plus grandes que les autres Sections (importants frais de déplacements et délais de route très longs). En revanche et selon les propositions du Général LE RAY, le BUREAU CENTRAL sis à Grenoble ne devrait organiser des réunions que pour des questions importantes, afin que les représentants des sections et des groupes lointains (Paris, entre autres)

ne soient pas inutilement et trop souvent convoqués (2 ou 3 fois par an) les gaspillages d'argent et de temps doivent être soigneusement évités.

3 — SITUATION FINANCIERE de la SECTION de PARIS et BUDGET PREVISIONNEL des FRAIS AFFERENTS AUX DEPLACEMENTS

Rapport budgétaire pour 1971 présenté par le trésorier de la Section, notre Camarade SOMMER :

	Dépenses	Recettes
Solde créditeur au 31/12/1970		1 180,75
Cotisations 1971		330,00
Don FORESTIER		85,00
Apéritif Café des Sports	40,00	
Cotisation Comité d'Action de la Résistance	50,00	
Divers sur repas « Noces de Jeannette »	406,70	
	496,70	1 595,75
Solde Créditeur au 31/12/1971	1 099,05	
	1 595,75	1 595,75

Etant donné l'état assez précaire de la situation financière de notre Section, notre Camarade SOMMER demande que des lettres de rappel soient envoyées aux membres n'ayant pas encore acquitté leur cotisation au titre de 1971. L'effectif de ses membres qui n'ont pas encore payé devra être communiqué à notre Président de Section. Le budget prévisionnel des frais de déplacement ne pourra être arrêté que lors des rentrées budgétaires attendues.

4 — LES DIPLOMES du VERCORS

Le Président de notre Amicale, RAVINET, a fait connaître à notre Camarade, le Président JOUNEAU, par lettre du 10 mars dernier, que 12 diplômes concernant des membres de notre section n'ont pu encore être établis.

Pour six d'entre eux, il reste quelques renseignements d'état-civil à fournir ; pour les six autres, leur nom ne figure pas au fichier central et il conviendra de fournir un relevé d'états des services au BUREAU CENTRAL A GRENOBLE.

Notre Camarade GROISMAN, absent à notre Assemblée et détenant les dossiers afférents aux diplômes, s'est chargé d'envoyer dans les meilleurs délais les précisions demandées à Grenoble (BUREAU CENTRAL)

5 — PARTICIPATION au CONGRES de PONT-EN-ROYANS du 23 AVRIL 1972

Notre Camarade, le-Président JOUNEAU doit s'y rendre pour représenter notre Section Parisienne. La date de ce congrès ne semble pas bien choisie car elle tombe au jour du référendum sur l'Europe. De nombreux camarades risquent de ne pouvoir s'y rendre.

A ce congrès doit être voté le nouveau projet des statuts de notre Amicale. On discutera aussi sur la motion n° 8 pour la levée des forclusions pour certains camarades ; en effet, ces derniers ayant eu les certificats FFI des généraux commandant de région, n'ont pas obtenu leur titre de résistant homologué par les bureaux centraux CVR. Des mesures nécessaires seront à prendre pour y remédier.

6 - RENOUELEMENT du BUREAU de la SECTION

Il ne pourra être envisagé qu'après le vote des nouveaux statuts de l'Amicale.

7 - QUESTIONS DIVERSES

Notre Secrétaire ALLATINI demande si certains d'entre nous peuvent mettre à la disposition de notre Section un duplicateur à stencils car nous en manquons actuellement.

L'Ordre du Jour étant épuisé, le Président JOUNEAU lève la séance à 19 h 45.

ROMANS

M. HENRI FICHET A ETE ELU PRESIDENT DE LA SECTION R.P. DES PIONNIERS DU VERCORS

Comme nous l'avons indiqué, à sa demande, M. Pierre Cuminal, n'était pas candidat pour le renouvellement de son mandat au sein du bureau de la Section R.P. des pionniers du Vercors. Malgré son désir ses camarades ont tenu, comme vient de nous l'indiquer le nouveau président M. Henri Fichet à le maintenir à un poste de vice-président lors de l'assemblée qui s'est déroulée salle des Commissions, à la mairie.

LE NOUVEAU BUREAU

Au cours de l'assemblée précitée M. Henri

Fichet a été élu président sur la recommandation du bureau central de Grenoble.

Les postes de vice-présidents ont été attribués à MM. Bourguignon, Fœnias, Sallier, Gaillard, Cuminal et celui de secrétaire-trésorier à M. Roger Millou. Les membres du bureau seront : MM. Blanchard, Mout, Fournet, Nalle, Martin, Rossetti, Tezier, Deval, Piron. Dans son mot de remerciement, le nouveau président ne manque pas de rendre hommage à ses prédécesseurs MM. Vincent, Piron, Long, Bourguignon, Cuminal. Il tient également à saluer la mémoire des pionniers qui ne sont pas revenus du maquis du Vercors et à faire part de la sympathie aux familles des pionniers décédés depuis la fondation de l'amicale.

L.B.

LES PIONNIERS DU VERCORS ET LA COMPAGNIE ROGER AU RENDEZ-VOUS DU SOUVENIR A LA ROCHETTE-sur-CREST

Les résistants se sont rendus à la Rochette-sur-Crest dans cette carrière tragique où dix des leurs ont été sauvagement abattus. C'était le 3 août 1944, les Allemands furieux d'avoir été repoussés quelques jours plus tôt au terme d'une bataille sévère menée par la compagnie Roger étaient revenus et avaient lâchement signé leur passage.

Chaque année nous retrouvons, donc fidèlement réunis devant ce monument niché dans les herbes folles, les représentants des pionniers du Vercors, ceux de la Compagnie Roger ainsi que plusieurs membres de la section montilienne de l'A.N.A.C.R. et de la C.V.R.

C'est M. FAURE qui devait faire l'appel aux morts, émouvante lecture de ces 49 noms inscrits sur la stèle autant de héros, victimes de la barbarie nazie durant les longs mois de l'insurrection. La fanfare d'Upie présentait les sonneries auprès de M. Pommarel maire de la nouvelle commune Vaunaveys-la-Rochette, le lieutenant colonel Roux, MM. Chambrier, Faure, Blanchard, Julien, Vergier, le président des pionniers du Vercors, M. Manoury, l'adjudant Blanchet, le chef Duguet et une délégation de la brigade de gendarmerie de Crest.

I – MONUMENT DE BEAUVOIR

Le Monument trouvé par notre Président de Section, en mauvais état : grillage recouvert de ronces et de feuilles mortes, portail rouillé, les noms des morts presque invisibles, accès rendu impossible par l'eau d'une source répandue sur le chemin, fut signalé le 9 mai 1972 au Maire qui a fait simplement niveler le tour du Monument.

Pour le reste, il fut décidé dans une réunion de la section qu'une équipe de camarades irait sur place remettre tout en état. Ce fut fait dans la matinée du dimanche 16 juillet 1972. Très bon travail.

II – ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION DE VALENCE – LE 31 AOUT

Vingt huit ans après le Souvenir demeure.

Le 31 août, à 16 h 45, les délégations et la Municipalité vont déposer des gerbes aux diverses plaques des morts de la Résistance. Le déplacement se fait en car.

La poste – La gare – Odette Malossanne – Famille BARAQUAND – Samuel et Baudoin Nle 7 – FERDINAND (Valensolles)

A 19 h 15 Cérémonie à l'Hôtel de Ville, en présence du Préfet de la Drôme, devant la plaque en souvenir des morts de la Résistance : Chant des Partisans, dépôt de gerbes, appel des morts, minute de silence, Marseillaise.

A 19 h 45 même cérémonie à l'Hôtel de Ville de BOURG-lès-VALENCE avec souvenir aux morts

Une foule nombreuse assistait à ces cérémonies du Souvenir.

REUNION DU 8 SEPTEMBRE 1972

Ordre du Jour

- Voyage à REIMS – EPERNAY le 15.09.1972
- Bulletin trimestriel
- Renouvellement du Bureau
- Nouveaux statuts de l'Association
- Concours pétanque à FONTAINE le 24.09
- Questions diverses

Excusés

de SAINT PRIX – BADOY – COUR-SANGE – FOUREL – PUJO – COULET – FEROU –

Voyage à REIMS

sont désignés : BOS Pierre – BLANCHARD Marcel – BICHON – CHALAYER

Renouvellement du Bureau

Président d'honneur : de SAINT-PRIX Pierre
 Président actif : MANOURY Marcel
 Vice-Président : CHAMBIER Roger
 Vice-Président : COULET Marcel
 Secrétaire : MARMOUD Paul
 Secrétaire Adjoint : BLANCHARD Marcel
 Trésorier : BLANCHARD Jean
 Commissions Contrôle : GILAS René
 Commissions Contrôle : VERGIER Fernand
 Commissions Contrôle : BOS Pierre
 Porte-Drapeau : ODEYER Elie
 Porte-Drapeau suppléant : CHALAYER Jean

SIEGE : Bar de Provence Max Traversaz 55 avenue Victor-Hugo.

REUNION DU 27 OCTOBRE 1972

Ordre du Jour

- Cérémonies du 11 Novembre
- Participation aux bals des 10 - 11 et 12 Novembre
- Compte rendu de la cérémonie de LA ROCHETTE S/CREST
- Compte rendu du voyage à REIMS – EPERNAY
- Compte rendu de la réunion du Bureau Central du 4.10.1972

Excusés : de SAINT-PRIX – COULET – BICHON – ODEYER

Lecture du Procès verbal de la dernière réunion.

Puis lecture des diverses cérémonies prévues pour le 11 Novembre à VALENCE et BOURG-lès-VALENCE.

Désignation des camarades participants aux différents bals – Discussion.

Cérémonie de LA ROCHETTE S/CREST où beaucoup de camarades assistaient.

Dépôt de gerbe – Appel des Morts – Sonnerie aux Morts par la fanfare.

Après la cérémonie apéritif et repas en commun chez la Tante de la Résistance.

Compte rendu du voyage à REIMS – EPERNAY commenté par les camarades ayant participé à ce voyage et revenus enchantés de l'accueil reçu par la base de Reims et les camarades d'Épernay. Le Champagne était à l'honneur.

Le Président rend compte de la réunion du Bureau Central au Siège de Grenoble le 14 octobre 1972.

Le compte rendu de cette réunion est donné par ailleurs dans le présent bulletin.

**PELERINAGE DANS LE VERCORS DU GROUPE C.E. MUTUELLE DES
TRAVAILLEURS DE MARSEILLE LES 7 et 8 OCTOBRE 1972**

Mandaté par notre Association Nationale des Pionniers et Combattants Volontaires du VERCORS, j'ai eu le privilège d'accompagner dans ce haut lieu de la Résistance Française et de commenter les événements tragiques qui se sont déroulés en juin, juillet et août 1944, sur ce plateau historique qui a fait l'admiration du monde libre et civilisé.

Le 7 octobre à 8 heures, pris en charge par Tourisme et Travail, j'ai pris contact avec la délégation de Marseille arrivée à GRENOBLE le 6 octobre au soir à l'Hôtel STENDHAL, rue Docteur-Mazet, et avons rejoint leur car qui stationnait quai de France.

Après avoir au nom de notre Association souhaité la bienvenue à nos hôtes de 48 heures, je les ai remerciés d'avoir choisi le VERCORS comme lieu de pèlerinage.

Nous quitions GRENOBLE à 8 h 30 en direction de St-NIZIER. En passant devant le ravin de l'Ecureuil où le petit monument perpétue le massacre de 10 patriotes qui y furent fusillés le 21 juillet 1944, j'ai commenté et résumé cet assassinat.

Arrivés à St-NIZIER et après la visite du cimetière, j'ai pu leur faire un récit assez détaillé des combats qui s'y déroulèrent les 13-14 et 15 juin 1944 en précisant également l'action héroïque de la section CHABAL du 6e B.C.A. Continuant notre route en direction de VILLARD-de-LANS, nous accédions dans les Gorges de la BOURNE jusqu'à PONT-en-ROYANS et traversions SAINTE-EULALIE pour atteindre les petits et les Grands Goulets qui ont fait l'admiration de tous les participants à ce voyage.

Nous arrivions ensuite aux Baraques et à la CHAPELLE-en-VERCORS où nous sommes allés nous recueillir dans la Cour des Fusillés. Nous atteignons ensuite la grotte de la Luire, où, après avoir observé une minute de silence, j'ai évoqué la tragédie qui eut lieu à cet endroit sacré, le 27 juillet 1944.

Nous arrivions au Col du Rousset à 13 h 10 où un succulent menu nous attendait.

A l'issue du repas et avant de traverser le tunnel pour se rendre à DIE, j'ai accompagné une petite délégation auprès de MEME du Vercors (Mme BORDAT) qui fut très heureuse de nous recevoir et qui se fit un plaisir de nous raconter quelques actes d'héroïsme dont elle fut l'objet pendant la résistance.

Après quoi, nous prenions la route de DIE où était inscrite au programme la visite de la cave coopérative.

Nous avons passé la nuit dans cette localité et hébergés à l'Hotel St-Dominique.

Le lendemain 8 octobre à 8 h 30, nous reprenions la route du Col du Rousset en direction de VASSIEUX où eut lieu la visite du Cimetière et où j'ai commenté les terribles événements qui s'y déroulèrent le 21 juillet 1944 et les jours qui suivirent.

Nous prenions ensuite la direction du Col de Lachau et la Forêt de Lente et nous arrivions au Col de la Machine et COMBE LAVAL pour aller déjeuner à St-NAZAIRE-en-ROYANS, où un excellent repas nous attendait ; à l'issue de celui-ci, après avoir encore une fois remercié la délégation, ce fut un Aurevoir mes Frères et pris en charge par Tourisme et Travail, je rentrais à GRENOBLE après avoir passé 2 journées dans une ambiance vraiment Marseillaise.

Signé : NEGRE

ASSEMBLEE GENERALE DE 1973

La prochaine Assemblée Générale aura lieu à

PONT-EN-ROYANS

Les membres de l'Association sont invités à y assister. Toutefois ceux qui ne peuvent pas venir à l'Assemblée voudront bien envoyer le pouvoir ci-dessous, soit à leur Président de Section, soit au Président National 26 rue Claude-Genin à GRENOBLE.

POUVOIR

Je Soussigné (Nom et Prénom)
Adresse
Membre de l'Association des Pionniers et Anciens Combattants du Vercors
N° de Chamois
Donne Pouvoir à M (1)
pour me représenter à l'Assemblée Générale qui aura lieu à PONT-en-ROYANS le
1973 et prendre en mon nom toutes décisions nécessaires
Signature (2)

- (1) Nom du Président de Section ou du Président de l'Association
(2) Précédée des mots « Bon pour Pouvoir »

A découper et à renvoyer à « Association Nationale des Pionniers et Combattants
Volontaires du Vercors » 26 rue Claude-Genin 38100 – GRENOBLE

ABONNEMENT DE SOUTIEN

au bulletin trimestriel « Le Pionnier du Vercors » valable pour 1973 Montant de l'abonne-
ment : 10 F par an

Nom

Prénom Usuel

Adresse

.....
Pour les membres de l'Association : N° de la carte

Signature

Mode de paiement

Virement Postal CCP LYON 2 127 15

(rayer les mentions inutiles)

Mandat Carte – Chèque Bancaire

COTISATION 1973

La cotisation 1973 — 10 F — est à verser au Trésorier de chaque Section dès le 1er janvier 1973.

Pour les Isolés, le versement est à faire au Trésorier du Bureau Central (CCP LYON 2 127 15).

Un timbre 1973 sera remis à chaque cotisant.

Ce premier bulletin ne comporte pas de publicité.

Pour continuer à paraître, il nous faut absolument un apport publicitaire.

Nous avons besoin de l'aide de tous les Pionniers qui désirent faire paraître une annonce ou nous trouver des annonceurs.

Demandez-nous des imprimés pour annonceurs publicitaires.

A l'occasion du changement de commandement à la B.A. 112, une délégation de 35 Anciens Pionniers du VERCORS qui parrainent l'Escadron de Transport qui porte leur nom s'est rendue à REIMS et en CHAMPAGNE le 15 septembre 1972.

C'est au cours de cette brillante prise d'armes avec revue des troupes et remise de décorations que le Commandant ASSELIN a pris le commandement de l'E. T. 1/62 « VERCORS »

Le Commandant Jean-Claude Asselin est né le 8 mai 1938 à Orléans. Admis à l'Ecole de l'Air en septembre 1958, il en sortira dès le printemps 1961 pour aller poursuivre sa spécialisation à la Base-Ecole 702 d'Avord où il restera un semestre avant de faire un séjour à l'Etat-Major du G.M.M.T.A. Le 19 novembre 1961, il est affecté à l'Escadron de transport 01.062 « Vercors » à Blida en Algérie. Il ne quittera plus cette unité puisqu'en septembre 1963 il fait mouvement avec elle sur Reims. Depuis, il effectua plusieurs détachements au Tchad et fut nommé Commandant le 1er septembre 1971.

Le Commandant Asselin, qui totalise à ce jour 4 950 heures de vol, a occupé successivement à l'E. T. 1/62 les fonctions d'officier de sécurité des vols, chef des Opérations, avant de prendre le commandement de cet Escadron au nom si évocateur.

Après les cérémonies militaires, notre délégation a tout naturellement été prise en charge par l'Amicale des Anciens FFI d'Eprenay, Association jumelée.

C'est ainsi que sous la conduite des Sparnacien, les anciens du Vercors ont visité les

vignobles de la Montagne de Reims faisant une halte à Verzenay et à la coopérative de Mailly-Champagne.

En fin d'après-midi, ils étaient accueillis à la coopérative viticole de Cumières où une brève cérémonie a eu lieu en mémoire du fondateur M. Louis Dupont, mort en déportation. Au pied de la plaque commémorative, on remarquait les drapeaux des Pionniers, de l'Amicale des FFI d'Eprenay, et de celle de la région de Montmort.

C'est M. Spinlet, directeur de la coopérative qui a fourni aux invités toutes les précisions sur la fabrication du champagne avant de les conduire dans la très moderne cuverie.

Un champagne d'honneur a été servi à la remontée.

Parmi l'assistance, on remarquait : M. Pierre Servagnat, président de l'Amicale FFI d'Eprenay et de la région et de nombreux membres tandis que M. Ravinet, président, le colonel Bousquet, vice-président, et M. Volpin secrétaire général dirigeaient la délégation des pionniers.

Le programme de cette journée champenoise était chargé puisqu'il comportait également une halte à Damery puis un repas à Port-à-Binson.

Le 16 septembre, le séjour des Pionniers du VERCORS s'est poursuivi par la visite des caves Mercier à 10 h 30 et par une cérémonie au Monument aux Martyrs de la Résistance à midi.

les anciens FFI et leurs invités déjeunèrent ensuite à Dizi avant de rejoindre Reims où un avion reconduisit les Anciens du VERCORS dans l'après-midi.



VOTRE COURRIER

Pour que ce Bulletin soit votre Bulletin, nous avons besoin de vous.

Ecrivez-nous pour nous dire ce qui vous a intéressé dans sa forme, son contenu : cela nous encouragera, et nous fera plaisir.

mais, surtout, écrivez-nous pour nous faire part de vos critiques, de vos suggestions, des questions que vous voudriez voir traitées.

Vos lettres pourront être publiées, si vous le désirez et contribueront à l'amélioration constante

du « PIONNIER DU VERCORS »

SOUTIEN AU JOURNAL

Faire paraître un journal comme le nôtre coûte cher.

Vous savez pourtant combien il est utile, et même nécessaire.

Si vous le désirez, vous pouvez contribuer à son existence, en lui apportant une aide financière personnelle, si minime soit-elle.

Vous pouvez adresser votre don, par le moyen qui vous conviendra — chèque bancaire, virement postal, mandat, etc... à

L'ASSOCIATION DES PIONNIERS ET COMBATTANTS VOLONTAIRES DU VERCORS

26, rue Claude-Genin

38100 — GRENOBLE

C.C.P. LYON : 2 127 15

La liste des soucripteurs paraîtra dans ces colonnes, et témoignera de l'intérêt que prennent à leur journal les Pionniers du Vercors.

UNE STÈLE A ÉTÉ INAUGURÉE A LA MÉMOIRE DES CINQ AVIATEURS TUÉS DANS UN ACCIDENT L'AN DERNIER PRÈS DE DAMERY

LE 19 OCTOBRE 1972

De nombreuses personnalités civiles et militaires, un détachement de la B.A. 112 de Reims, les résistants d'Épernay et du Vercors ont assisté émus, à l'inauguration d'une stèle rappelant la mort tragique, le 19 octobre 1971, dans un bois proche de Damery, d'un officier et quatre sous-officiers d'aviation de la base de Reims.

On se souvient de cet accident survenu alors que les cinq hommes survolaient le vignoble à bord d'un appareil Nord Atlas, à basse altitude : l'avion avait soudain capoté et s'était écrasé sur le dos quelques dizaines de mètres à l'intérieur d'un petit bois. Lorsqu'étaient accourus les premiers témoins, ils comprirent que rien n'aurait pu être fait pour sauver les occupants qui avaient été tués sur le coup et aussitôt carbonisés.

Les victimes appartenaient à l'escadron Vercors de la base de Reims. L'une d'elles, le capitaine Michel Barril avait d'ailleurs quelques semaines plus tôt piloté vers Grenoble le même avion transportant là-bas plusieurs dizaines de résistants d'Épernay et de la région. C'était à l'occasion de la cérémonie officielle de jumelage entre l'Amicale des Anciens FFI d'Épernay et l'Association des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors.

Les uns comme les autres, ont voulu se réunir dans un hommage silencieux à la mémoire des cinq victimes du glorieux escadron. Ils ont assisté à une messe du souvenir en l'église de Damery puis sont montés à pied à travers la vigne et le bois jusqu'au lieu de la catastrophe.

Là, dans un décor qui porte encore, bien visibles, les traces de l'accident, a été érigé un monument au milieu des arbres décapités et carbonisés.

La stèle a été dévoilée par deux militaires camarades des malheureux disparus, puis, après le Général de Bordes, commandant le transport aérien militaire, MM. Ravinet, président des Pionniers du Vercors et le colonel Pierre Servagnat, président des Anciens FFI d'Épernay, déposèrent deux gerbes au pied de la plaque tandis que près de là, les parents, les veuves et les familles des cinq victimes étaient oppressées par l'émotion et le chagrin.

A cette cérémonie simple, mais émouvante, on remarquait notamment la présence, pour l'autorité militaire, du général de Bordes ; du colonel Chataing, commandant la B.A. 112 de Reims, du colonel Dubuisson du Mesnil, commandant le 34^e régiment du Génie d'Épernay et de son adjoint, le commandant Lairac ; du commandant Fauveau, commandant la 62^e Escadre de Transports, du commandant Asselin, commandant l'Escadron Vercors.

Parmi les personnalités civiles se trouvaient MM. Hanauer et Pariat, adjoints au maire d'Épernay, représentant M. Bernard Stasi, député maire : M. Krebs, commissaire principal de police d'Épernay, M. Lambert, maire de Damery et son adjoint M. Cazeaux, M. Poitevin, maire de Cumières.

L'Amicale des Anciens F.F.I. d'Épernay et de la région était représentée par son président, le colonel Servagnat, entouré de M. Bertemès, membre du comité et directeur gérant de l'union, de MM. Derouineau, Jullion, Carette et Zehner, membres du bureau, et d'une importante délégation.

Pour l'Amicale des Pionniers du Vercors, on remarquait MM. Ravinet, Président, Croibier-Muscat et le colonel Bousquet, vice-présidents, Tony Gervanosi, président de la section de Villard-de-Lans, Martin, président de la section de Meaudre et M. Volpin secrétaire général.



Le colonel Servagnat et M. Ravinet, respectivement président des F.F.I. d'Épernay et président des Pionniers du Vercors fleurissent le monument.

PROPOS DU PRÉSIDENT RAVINET

Il y a un peu plus d'un an, nous apprenions par la presse le tragique accident, mentionné ci-dessus, qui devait endeuiller cinq familles, mais aussi notre Association qui a le privilège et le grand honneur de parrainer l'Escadron « Vercors » auquel appartenaient ces cinq victimes.

Je profite de l'occasion qui m'est offerte dans ce bulletin pour renouveler, au nom de notre Association, tous nos sentiments de condoléances et toute notre sympathie aux familles de ces victimes et à tous nos amis aviateurs de l'Escadron « Vercors ». Leur souvenir restera au plus profond de nos cœurs.

L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMICALE DES FFI
DE LA REGION D'EPERNAY

DU 26 NOVEMBRE 1972

Comme tous les ans nos Camarades d'EPERNAY tiennent leur Assemblée Générale. Si la discrétion et le secret des délibérations nous empêchent de vous dire ce qui se débat à l'Assemblée, par contre, nous pouvons vous conter les cérémonies cérémonieuses (!) qui l'entourent.

L'abondance des matières de ce premier numéro ne nous permettent pas de vous décrire par le détail l'ambiance et le déroulement des « opérations ». C'est dommage car il y a des récits et des détails d'organisation qui sont des modèles dans le genre et qui vous laisseraient pantois. Nous y reviendrons à l'occasion.

Pour bien faire les choses... on s'y prend la veille ! Le 24 au cours d'un dîner et d'une soirée étaient reçus les « invités » (Britanniques et Vercors). Ce fut charmant et plein de gaieté.

Seule une discordance régnait le lendemain... on ne savait pas bien à quelle heure on s'était couché... ni où ! Les pessimistes affirmaient à 2 heures du matin. Les optimistes 3 h 30 !!

Après cela, allez vous y reconnaître d'autant moins qu'un brouillard, à faire pâlir de jalousie nos camarades des « Terres Froides » s'était abattu sur la région et ne devait se lever (lui) que dans la soirée du 26.

le lendemain donc le Dimanche 26 vers 11 heures, un cortège précédé d'une fanfare locale et des drapeaux de sections s'est dirigé vers le monument F.F.I. et y a déposé les gerbes de fleurs.

On enchaîna par une marche (militaire) sur l'Hotel de Ville. Réception grandiose par M. le Premier Adjoint qui représentait le Député-Maire retenu à PARIS par l'exercice de son mandat. Très sympathique, M. le 1er Adjoint qui s'excusa d'avoir été trop jeune pour connaître la période héroïque que nous avons tous vécu. Mais peut-on reprocher la jeunesse à qui que ce soit... puisque cette maladie passe rapidement avec l'âge !

Le Colonel Président SERVAGNAT prit ensuite la parole et eut un mot aimable dont il a le secret, pour chacun des invités et des camarades. Il y avait là le commandant des Lysanders qui a fait plus de 40 atterrissages clandestins en FRANCE et ALLEMAGNE ; puis le Commandant des Parachutages ; puis des camarades anglais parachutés, l'épouse de « Lapin Blanc », la première femme parachutée en FRANCE (en Bretagne), etc...

Je suis navré de ne pas pouvoir vous donner les noms ne les ayant pas notés.

le Vercors était représenté par BOUSQUET, GERVASONI, LA PICIRELLA, JOUNEAU, CROIBIER et d'autres s'étaient excusés.

Notre président RAVINET et le Secrétaire Général VOLPIN s'étaient aussi excusés étant à la cérémonie Gaston Valois à POLIENAS.

On but donc... Du Champagne bien sûr...

Enfin les choses sérieuses allaient commencer !

Hélas non, en sortant de l'Hotel de Ville, on s'aperçut que les Anglais avaient encore des fleurs sur les bras !!! On se dirigea donc — sur la pointe des pieds — vers le Monument le temps de faire une photo en déposant les fleurs.

Gaiement, on se glissa dans les Caves MERCIER.

Je ne vous ferai pas l'injure de vous demander si vous connaissez les lieux, ce serait constater une grave lacune dans vos connaissances. Ces longs couloirs éclairés par des torchères et des bougies posées sur des tonneaux donnaient un air de grandeur, de mystère et de conspiration. On aurait volontiers parlé à voix basse si le champagne précédent n'avait déjà fait monter le ton ! Au fond, sur une estrade prit place le Président Colonel SERVAGNAT entouré des compagnons — pas les membres de l'Association, seuls les membres déjà intronisés « Compagnon ». Et n'est pas compagnon qui veut ! Seuls les braves, les purs, les sans tâche, durement triés sur le volet par un Conseil restreint ont l'honneur d'être accueillis au sein de cette phalange.

Il n'y en a que trois ou quatre par an. Voilà comment les choses se passent :

Le Compagnon SERVAGNAT proclame les qualités qui justifient le compagnonnage, puis il prononce la phrase sacramentelle et pâle, défait le pauvre impétrant subit l'épreuve qui le rendra digne du compagnonnage... Il vide une coupe de champagne. Entendons-nous bien quand je dis une coupe... non pas un verre plus ou moins évasé en cristal, non une vraie coupe en métal comme on en offre aux concours hippiques et aux courses de ski ! Elle contenait son litre !!! Bien sûr, elle n'était pas pleine « ras le bord » mais aux efforts qu'ont fait certains camarades je présume qu'elle était à moitié !!! C'est

déjà pas si mal comme épreuve ; d'autant plus que vous ne disposez, pour faire cul sec que du temps pendant lequel les Compagnons et la foule chantait deux couplets de l'hymne de l'intronisation.

Aussitôt après on prend l'apéritif et on trinque avec les nouveaux compagnons. Que de jaloux ne trouve-t-on pas auprès de ceux qui se pressent pour les félicitations !! Mais le sourire est de rigueur.

Cette cérémonie terminée — elle avait été ouverte à grand renfort de trompettes — on remonte au jour.

Dans la grande salle de réception MERCIER, 250 couverts sont dressés. Tous ceux qui ont payé trouvent immédiatement leur place... Les autres font la queue pour payer. Organisation remarquable — un ordre parfait — aucune fausse note malgré les langues déjà très déliées.

Tout le monde est en place, debout, et le Compagnon Président Colonel SERVAGNAT proclame, approuvé par toute l'assemblée dans un même chant, que les « couilles » de son grand-père sont suspendues dans le grenier, etc, etc... (air connu !).

Ayant satisfait à la tradition, le personnel serveur se rue à l'assaut des tables les bras chargés de victuailles qui ont été annoncées par une sonnerie de trompettes... et les convives, sans vergogne, mais très dignes, « tombent » leur veste pour bien montrer leurs bretelles tricolores, et se ruent sur leur assiette !! Le menu ? Je ne vous le dirai pas ! Je vous en laisse la surprise pour le jour où vous participerez à cette assemblée Générale.

Sachez simplement qu'il avait la longueur d'une proclamation électorale, était digne des menus de Louis XIV et qu'à 18 heures devant rentrer à LYON, j'ai filé à l'anglaise... la bouche pleine !!

L'orchestre arrivait et se préparait à enchaîner pour une soirée, dont je ne connaîtrai jamais l'heure de la fin.

Ça c'est une belle Assemblée Générale !!!...

LA RESISTANCE EN DEUIL HENRI MICHAUD N'EST PLUS

Ceux des combats de Saint-Nizier et du Vercors, ceux de la libération de Lyon et du front de Haute-Maurienne se souviennent de Henri Michaud qui vient de nous quitter après une longue et douloureuse maladie.

Natif d'Engins d'où il ne partit que pour chasser l'envahisseur nazi jusqu'en Autriche, ses proches amis se plaisent à le citer en exemple. Ses études primaires furent conclues par le C.E.P. puis il eut une longue interruption jusqu'à son retour en 1945. Entre-temps ce fut le bel athlète devenu bucheron. L'occupation... le choix pour lui fut facile : sa jeunesse, sa joie de vivre, il les donne à son pays afin qu'il puisse retrouver sa liberté.

Dès 1947, un autre combat commençait : celui de son avenir, de l'avenir de sa petite famille qui comptait rapidement trois enfants. Il passa successivement son C.A.P. de monteur électricien, son B.P. puis la promotion supérieur du travail où il obtint avec succès les diplômes qui le faisaient technicien supérieur. Il était très apprécié au C.E.N.G. par son travail et son contact humain. Aujourd'hui, il nous quitte après ce valeureux combat.

Que sa famille trouve ici les condoléances émues de tous ses amis.

CARNET FAMILIAL SECTION DE VALENCE

*Nous apprenons le mariage du fils de FERREYRE Georges de la Section de Valence.
Toutes nos félicitations*

SECTION DE St-JEAN-EN-ROYANS (26)

A l'occasion du mariage de Mlle Jocelyne HASTIR avec M. BAZOLI une collecte faite au profit de notre Section, a produit la somme de 81,00 F.

Merci et compliments à M. et Mme HASTIR avec nos meilleurs vœux de bonheur pour les jeunes époux.

LE DOCTEUR CHAUBE N'EST PLUS

La nouvelle du décès accidentel du Docteur Chauve a été douloureusement ressentie sur le plateau du Vercors.

C'est que le médecin d'Autrans était plus qu'une personnalité : un personnage !

Arrivé à Autrans le 17 Février 1933... pour deux jours, le médecin a exercé son difficile métier jusqu'en février 1970.

C'est cette année là qu'il décida de prendre sa retraite.

Ainsi pendant 37 années, le docteur Chauve fut le médecin du Vercors. Connu de tous, estimé de chacun, le praticien ne limitait pas à Autrans son inlassable activité, il se déplaçait partout de jour comme de nuit. Sous des dehors rugueux le Docteur Chauve cachait un cœur d'or et lui qui se voulait simple médecin de campagne eut l'occasion tout au long de la carrière de faire apprécier ses qualités d'homme de bien et les multiples facettes de son talent.

Il fut accoucheur, dentiste, chirurgien, pédiatre... il fut aussi le confident de beaucoup et sut souvent consoler et guérir.

Le Docteur Chauve, homme d'action et sportif s'attacha à promouvoir le ski sur le plateau du Vercors. En 1936 il redonnait un nouvel essor à la société de ski qui va devenir l'U.S. Autrans. Il trace, dans la forêt de Bellecombe, une piste qui porte son nom. Et quand nous disons il trace, il ne s'agit pas d'une figure de style, on le vit hache en main abattre lui-même les arbres de sa « piste ».

Résistant, il se met au service des hommes du maquis et pendant les heures sombres de l'occupation devient le médecin des clandestins. Il soignera et cachera de nombreux blessés, bien des maquisards lui doivent la vie.

La guerre terminée, le Docteur Chauve reprend le cours de ses activités et s'occupe de surcroît du Syndicat d'Initiative d'Autrans et même de la société de pêche.

Le temps ne semble pas avoir de prise sur cet homme dont le franc parler était légendaire et qui savait dire en face ce qu'il pensait, à qui que ce soit.

S'il avait abandonné sa charge depuis deux ans, le Docteur Chauve restait fidèle à son village, à son Vercors à cette population qu'il aimait tant et qui lui rendait bien son affection.

Et c'est sur un chemin du plateau qu'il a trouvé la mort

Puissent tous les témoignages d'affection et de reconnaissance qui leur seront offerts atténuer la douleur de sa fille Marie-Paule et de son gendre Bernard Biare à qui nous présentons nos condoléances.

*Le Président adresse à tous les Pionniers et Anciens
Combattants Volontaires du Vercors ses meilleurs vœux
pour eux-mêmes et leur famille pour l'année nouvelle
espérant que 1973 renforcera l'unité dans l'esprit "Vercors"
notre Association rassemblant tous ses enfants dispersés.*

